

LE SOLEIL

Un retrait israélien insuffisant aux yeux de Washington

■ KNOXVILLE (AFP et AP) — Cachant mal son impatience et son irritation, le président George W. Bush a renouvelé hier ses injonctions au premier ministre israélien Ariel Sharon, exigeant le début immédiat du retrait de ses forces des villes palestiniennes occupées.

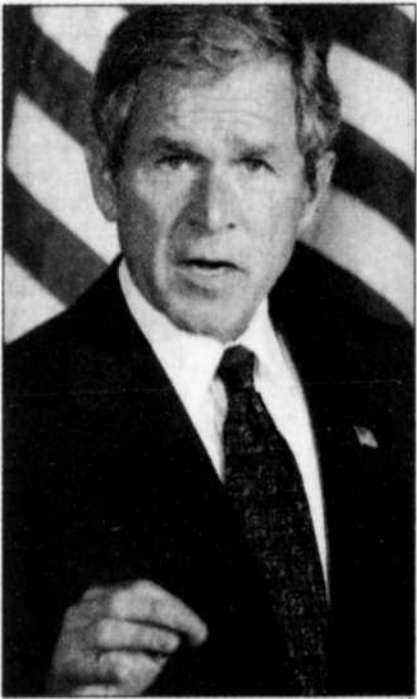
« J'attends un retrait sans délai » des forces israéliennes des villes palestiniennes occupées, a déclaré M. Bush sur un ton n'admettant pas la réplique, lors d'un déplacement à Knoxville en indiquant qu'il avait déjà dit à M. Sharon le fond de sa pensée, samedi, lors d'un entretien téléphonique.

Tout en appelant les dirigeants arabes à condamner le terrorisme, le message présidentiel a été communiqué directement à M. Sharon hier après-midi par l'émissaire américain Anthony Zinni lors d'une rencontre qui a duré plus de deux heures.

Or, la nuit dernière, « le travail achevé », les forces israéliennes commencent à se retirer des villes autonomes de Kalkiliya et de Tulkarim, dans le nord de la Cisjordanie. Il s'agit des premiers retraits des six grandes villes de Cisjordanie réoccupées par l'armée israélienne au cours d'une vaste offensive militaire déclenchée le 29 mars.

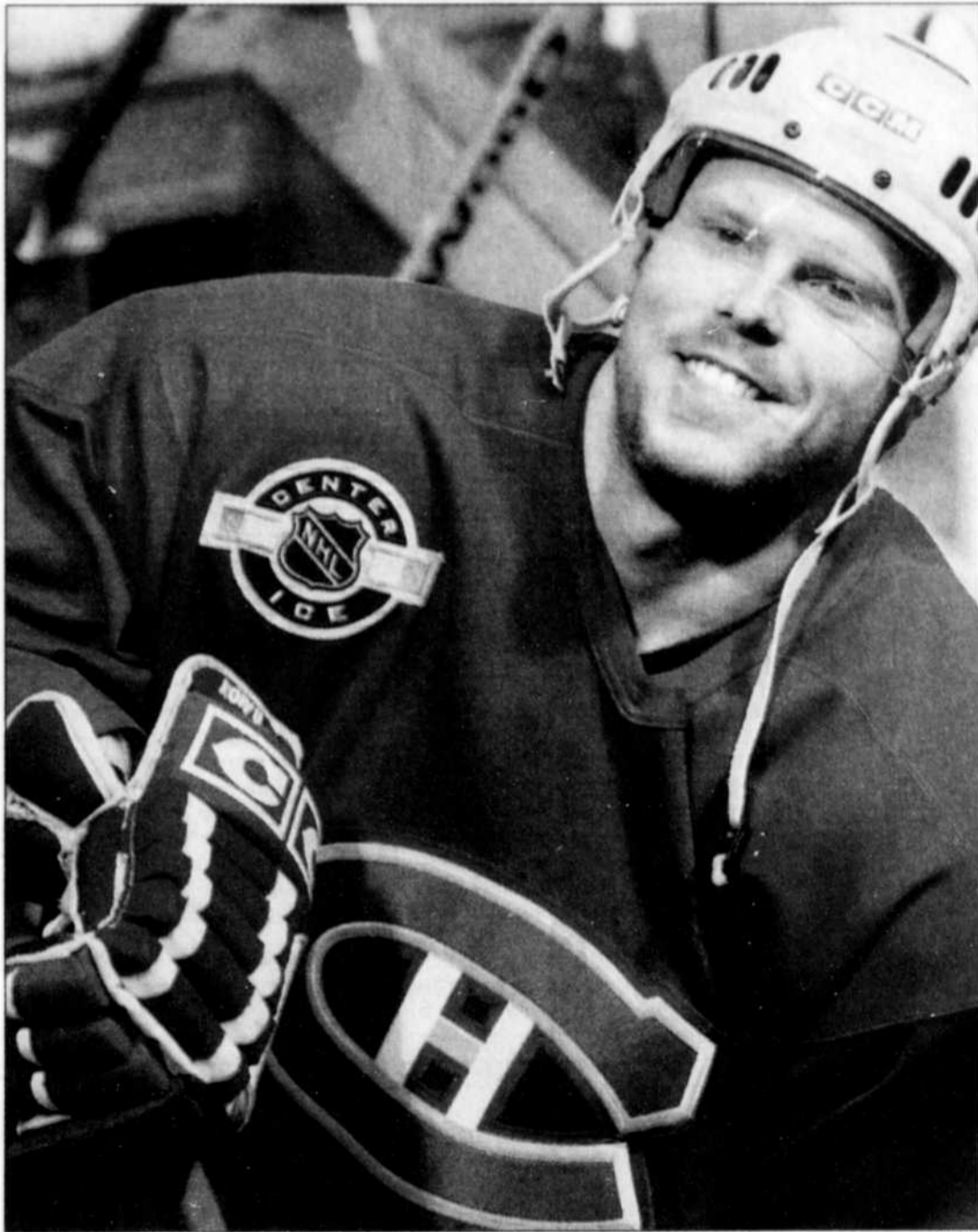
Voir RETRAIT en A 2 >

□ L'Autorité menacée Page A 10



D'un ton impatient, le président a répété hier attendre un retrait « sans délai ».

« Le plus grand jour de ma vie »



Un an après avoir disputé son dernier match et sept mois après avoir appris qu'il souffrait d'un cancer, Saku Koivu, joueur-vedette du Canadien de Montréal, reviendra au jeu, ce soir, au Centre Molson. « Ce sera sans doute le plus grand jour de ma vie », a-t-il déclaré hier, pendant que son entraîneur parlait de la « plus grande journée de l'histoire du Canadien ». Détails en page S 3.

Moreau seul en lice

Le départ de Tavenas ouvre la porte à un couronnement en mai

MICHELLE LA FERRIÈRE
 MLaferriere@lesoleil.com

■ François Tavenas quittera son poste de recteur de l'Université Laval à l'expiration de son premier mandat, le 2 mai. Il ne sera pas candidat lors de la prochaine élection, qui pourrait se tenir entre le 9 et le 31 mai, si le conseil d'administration de l'Université Laval accepte de modifier certains de ses statuts.

Richard Drouin, le président du c.a., veut « trouver une issue à cette situation dès ce printemps ». Cette situation, c'est celle de la plus vieille université d'Amérique, qui a été incapable de s'élire un recteur, la semaine dernière, aucun des candidats n'ayant réussi à récolter « plus de la moitié des voix des participants au scrutin ». L'annulation de huit bulletins de vote au deuxième tour de scrutin et de 11 au troisième tour a mené à ce cul-de-sac qui met l'Université

Voir MOREAU en A 2 >

□ Les années Tavenas Page A 3
 □ Le bien de Laval Page A 16

L'infection au VIH devient finalement une maladie à déclaration obligatoire

Le Québec est l'avant-dernière province à poser ce geste réclamé par des experts en 1998

MARIE CAOQUETTE
 MCAoquette@lesoleil.com

■ À compter du 18 avril, l'infection au VIH deviendra une maladie à déclaration obligatoire au Québec. La province est l'avant-dernière à poser ce geste au Canada; toutes les autres, sauf la Colombie-Britannique, avaient déjà inclus le VIH parmi les maladies et intoxications à déclaration obligatoire.

C'est au bout d'un long et délicat processus, enclenché en 1997, que la réglementation québécoise a été récemment modifiée.

Depuis 1986, seuls les cas de sida étaient à déclaration obligatoire au Québec. Jusqu'en 1996, les informations recueillies sur les sidéens per-

mettaient de suivre l'évolution de la situation, indiquait hier en entrevue le Dr Bruno Turmel, responsable du programme de surveillance du sida au Québec. Mais la baisse importante du nombre de cas déclarés de sida et de décès, dans tous les pays industrialisés, depuis l'avènement de la trithérapie, en 1996, avait « grandement compromis la capacité de suivre l'évolution de la maladie ». « On traînait un peu de la patte. Il fallait se rabattre sur des estimations obtenues à l'aide de calculs mathématiques. »

« On ne savait pas combien de personnes étaient atteintes », disait Dominique Breton, chargé des communications de presse au ministère de la Santé et des Services sociaux. « Le portrait n'était pas suffisant pour orienter l'action et planifier les services. » Le ministère a émis hier un communiqué pour informer la population de ce changement dans la réglementation. Il a fallu cinq années d'études et de consultations avant

Voir VIH en A 2 >

Les automobilistes devront lever le pied près des chantiers

Après avoir émis 8400 billets en 2001, la SQ doublera sa présence

PIERRE PELCHAT
 PPelchat@lesoleil.com

■ Malgré de graves accidents survenus ces dernières années, malgré une campagne publicitaire invitant les automobilistes à lever le pied près des chantiers routiers, malgré une signalisation améliorée, les policiers de la Sûreté du Québec ont émis, l'an dernier, pas moins de 8400 contraventions pour excès de vitesse aux abords de 61 sites ciblés de travaux routiers.

C'est ce qu'a révélé, hier, un haut fonctionnaire du ministère des Transports, responsable de la sécurité sur les chantiers routiers, au 37^e congrès de l'Association québécoise du transport et des routes (AQTR) qui se tient à Québec.

« La présence systématique de la SQ près des sites de travaux routiers l'an dernier a eu un effet bénéfique. Avant, cette présence était sporadique », a indiqué le sous-ministre adjoint, André Bossé, lors d'une session du congrès.

Les contraventions pour excès de vitesse ont représenté 85% de toutes celles émises aux abords des sites de travaux routiers. Les raisons qui expliquent l'autre 15% des contraventions sont variées. Elles peuvent concerner l'état du véhicule, l'absence du port de la ceinture. L'imposition de contraventions a été rendue possible à la suite de modifications à la loi afin que les réductions de vitesse sur les chantiers soient légales.

Et cet état de fait n'est pas attribuable à un manque d'information. M. Bossé a indiqué qu'un sondage effectué pour le

Voir CHANTIERS en A 2 >

AUJOURD'HUI



Québec

L'énergie viendra du nord. L'entente que signera ce matin Bernard Landry à Kuujuaq avec les Inuits permettra à la province de repousser encore plus au nord la production d'hydroélectricité. Il y en aurait pour 8000 mégawatts. Page A 6

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 16
Agenda	B 6	Le monde	A 10
Arts et vie	B 1	Mode	B 3
Bourses	C 4	Petites annonces	S 10
Bridge	S 14	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 12	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 6
Divertissements	B 7	Télévision	B 2
Économie	C 1		

LA MÉTÉO

Maximum 9, minimum 0
 Pluie et vents légers. Demain: passages nuageux. Détails page S 16.

Accumulation de neige (à 13h hier)
 Ce mois-ci: 10,2 cm L'an dernier: 1,2 cm
 Cet hiver: 249 cm L'hiver dernier: 253,7 cm

QUÉBEC,
 106^e ANNÉE, N° 100
 FLORIDE, 1,75 \$ US
 MONTRÉAL,
 OTTAWA 87¢
 PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00072 8

Quand on aime en avoir pour son argent

BMW 320i 2002

399\$*/mois

*Location 36 mois, comptant de 3995\$, limite 20 000 km par année, taxes, transport et préparation en sus. Tous les détails chez Automobiles Jalbert.



Automobiles Jalbert inc.
 1885, boul. Central
 Québec
 Tél.: 418-687-4840
 jalbert@mediom.qc.ca
 www.jalbert-auto.qc.ca



Le plaisir de conduire.

VIH

Suite de la Une

d'aboutir à la nouvelle réglementation qui ajoute l'infection au VIH au large groupe des maladies à déclaration obligatoire. Cet éventail de pathologies inclut aussi bien les hépatites que la coqueluche, la rougeole, la méningite et certaines intoxications chimiques.

Un groupe de travail, qui incluait des représentants de la communauté atteinte ainsi que des experts en santé publique, avait conclu, dès 1998, qu'il fallait rendre la déclaration de l'infection au VIH obligatoire.

Mais comme il s'agissait d'un sujet très sensible, tous les organismes et groupes engagés ont été longuement consultés, y compris le Collège des médecins et la Commission d'accès à l'information et à la protection de la vie privée, racontait hier en entrevue le Dr Turmel. Un premier projet de réglementation ne s'est matérialisé que l'automne dernier.

Dans sa forme finale, le règlement prévoit que le Laboratoire de santé publique du Québec, le seul labo habilité à confirmer les tests de VIH, transmettra les cas positifs à un intervenant sur place, responsable du registre central sur le VIH, qui sera chargé de contacter les médecins traitants pour recueillir des informations non nominatives sur les patients infectés.

Les médecins devront extraire de leurs dossiers les données relatives à l'âge, au sexe, à l'orientation sexuelle, à la ville de résidence, à l'origine ethnoculturelle (plus le pays d'origine et la date d'arrivée au pays).

On voudra aussi savoir si ces patients ont des antécédents comme donneurs de sang, de tissu ou d'organe. Dans le cas des femmes, l'information recherchée comprend aussi la grossesse.

Seuls les nouveaux cas confirmés de VIH seront compilés dans le registre de données du Laboratoire de santé publique à Montréal. Chaque cas portera un identifiant unique, composé à partir du numéro d'assurance-maladie, pour éviter les doublons. On ne retournera pas dans le temps pour alimenter la banque parce qu'il serait impossible d'amalgamer, de façon sécuritaire, des échantillons codés de façon différente.

« Au bout d'un an de roulement, on va pouvoir faire parler les chiffres », estime le Dr Turmel qui ne s'attend toutefois pas à trouver beaucoup de situations inattendues ou à découvrir un nouveau portrait. « Il y a un *pattern* assez uniforme en Amérique du Nord. » Une meilleure connaissance de la réalité du VIH permettra toutefois de « mieux adapter et mieux servir des clientèles, de valider ce qui est déjà en place. »

Selon les dernières données disponibles (fin 1999), le Québec compte 16 000 cas de VIH. Quant aux sidéens, ils étaient 5798 au 30 septembre 2001, dont 100 enfants contaminés à la naissance ou par transfusion. Et 90 % de tous les cas sont des hommes. Le Québec consacre 20 millions de dollars par an, depuis 1997, à des activités de prévention, d'information, d'éducation et de surveillance reliées au VIH-sida.

Le Dr Turmel signalait enfin que le même règlement oblige les laboratoires à transmettre les tests positifs d'hépatite C au ministère de la Santé.

La loi ne fait que prendre acte du fait que ce type d'hépatite peut être identifié au moyen d'un test en labo depuis quelques années. Ces tests n'existaient pas lors de la rédaction de la version précédente de la loi.



Pierre Moreau, doyen de la faculté des sciences et de génie.

MOREAU

Suite de la Une

Laval sens dessus dessous depuis mercredi.

Aussi bien dire que le doyen de la faculté des sciences et de génie, Pierre Moreau, est tout près de la victoire, lui qui avait obtenu 63 votes au troisième tour de scrutin, 11 de plus que François Tavenas. Avec un vote supplémentaire, Moreau aurait eu la majorité absolue lui permettant d'accéder au poste de recteur. Or, dans un avis officiel publié hier dans le site Internet de l'Université, les intentions de Richard Drouin sont claires sur les modifications aux statuts qu'il veut faire adopter par son c.a. : « seuls les candidats en lice au dernier tour de scrutin le 3 avril 2002 sont en lice lors de la séance d'élection, à moins que l'un d'entre eux n'ait retiré sa candidature depuis », est-il écrit au point e) d'un nouvel article. Tavenas parti, ne reste donc que Moreau.

Dans la lettre qu'il a adressée à Richard Drouin pour l'aviser de son départ, le recteur sortant François Tavenas lui confie ses inquiétudes relativement à cette « situation exceptionnelle ». D'une part, « les voies de solution examinées devront assurer la protection de la légitimité même du conseil d'administration », fait-il valoir. D'autre part, le futur recteur « devra avoir toute la légitimité voulue pour surmonter les divisions que le processus électoral a générées et qui pourraient être fatales si elles devaient se perpétuer ».

Bref, les modifications aux statuts proposées par Drouin ne passeront peut-être pas comme une lettre à la poste auprès des membres du c.a., qu'il a convoqués jeudi, pour une réunion extraordinaire.

Des gens pourraient être tentés de contester ces modifications devant les tribunaux. « On ne peut écarter quoi que ce soit, a convenu Richard Drouin. Mais ce qu'on propose est conforme aux règlements. On a pris toutes les précautions. On a une opinion juridique qui nous permet de faire ce qu'on fait. »

Les statuts de l'Université Laval n'autorisent pas la tenue de l'élection du recteur entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre. Mais Richard Drouin veut régler l'imbrroglio au plus vite, car « avec un recteur par intérim, une université n'avance pas ».

Selon sa proposition de modification des statuts, le Collège électoral, le président d'élection et les scrutateurs pourraient demeurer en fonction jusqu'au 31 mai. L'élection qui aurait lieu entre-temps serait, dans les faits, un quatrième tour de scrutin. « Cette nouvelle clause crépusculaire prendrait fin le 1^{er} juin 2002 », a précisé le président d'élection, André C. Côté.

Ce dernier a vécu hier une journée infernale. Pendant qu'il jonglait avec ces statuts en compagnie de Richard Drouin et d'une batterie d'avocats, il devait également se prononcer sur les allégations de Pierre Moreau concernant l'interprétation de l'expression « plus de la moitié des voix des participants au scrutin ».

La semaine dernière, Moreau a revendiqué la victoire, en affirmant que les bulletins annulés ne devraient pas être comptés dans le total des votes exprimés. Sans ces bulletins annulés, les 63 votes de Moreau lui auraient valu une majorité absolue de voix et le poste de recteur. Il a demandé un recomptage, qui a donné les mêmes résultats.

Hier, André C. Côté a rendu sa décision sur l'expression litigieuse, en rejetant l'interprétation de Pierre Moreau et en maintenant celle qu'il avait lui-même adoptée lors de l'élection. Moreau n'a émis aucun commentaire, hier. Il a convoqué les médias à une conférence de presse ce matin.

Onze des 24 étudiants du Collège électoral (qui compte 139 membres) auraient annulé leurs votes au troisième tour de scrutin. LE SOLEIL a appris que ces étudiants, un peu repentants de l'impasse dont ils sont à l'origine, ont rencontré André C. Côté, au lendemain de l'élection, pour lui dire qu'ils ne s'abstiendraient pas de voter s'il y avait un quatrième tour de scrutin.

RETRAIT

Suite de la Une

Le ministre de la Défense, Benjamin Ben Eliezer, a félicité l'armée de la prise de nombreuses armes et de l'arrestation de suspects palestiniens qui a permis de « frapper durement les infrastructures terroristes ».

Alors que s'amorçait ce retrait partiel de la Cisjordanie, des chars et des bulldozers israéliens effectuaient une incursion en zone autonome palestinienne à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, ouvrant le feu et faisant un blessé, a-t-on appris de sources palestiniennes. Les troupes israéliennes ont ensuite commencé à fouiller des maisons. Plus tard, des chars israéliens sont entrés dans la ville de Dora, dans le sud de la Cisjordanie.

Et sur le deuxième front israélo-arabe, pour la cinquième journée consécutive, les miliciens de Hezbollah ont attaqué des positions de l'armée israélienne à la frontière sud du Liban. Tsahal a répliqué par des raids aériens. Le chef du mouvement chiite pro-syrien, Hassan Nasrallah, a prévenu qu'une confrontation plus large était possible, si Israël ne se retirait pas totalement de la Palestine, mais que la guérilla libanaise se concentrerait pour l'heure sur la zone frontalière des Fermes de Chebaa.

Tant la Maison-Blanche à Washington que le secrétaire d'État américain en visite au Maroc et en Arabie Saoudite, hier, ont tenu à dire que le retrait partiel de Cisjordanie était un pas dans la bonne direction, mais qu'il demeurait nettement « insuffisant », les Israéliens devant s'exécuter globalement et « maintenant ».

Plus tôt, M. Sharon annonçait que l'offensive massive de l'armée en Cisjordanie se poursuivrait jusqu'au terme de sa « mission », bravant ouvertement M. Bush.

Le chef du gouvernement israélien a également réaffirmé son intention, à l'issue de ce retrait, de placer des forces israéliennes dans des « zones de

sécurité » qui seront établies en Cisjordanie, le long de la « ligne verte » qui sépare Israël des territoires palestiniens.

Les déclarations de M. Sharon constituent un véritable défi à l'autorité du président Bush, pris dans un cercle vicieux, le premier ministre israélien affirmant agir pour détruire, comme M. Bush, le terrorisme. Elles sont également perçues comme une véritable provocation par les dirigeants arabes. Le roi Abdallah II de Jordanie a averti que les relations de son pays avec Israël seraient affectées si l'État hébreu ne se retirait pas immédiatement.

L'attitude de défi de M. Sharon menace de faire capoter la mission que vient d'entamer M. Colin Powell dans le monde arabe pour tenter de dénouer la crise, la plus grave dans cette région depuis la guerre du Liban en 1982.

Les Palestiniens ont réagi très vivement aux propos du premier ministre d'Israël. Le chef négociateur Saeb Erakat y a vu « le discours le plus désastreux (qu'il ait) entendu » et il a jugé que l'établissement de zones de sécurité signifiait « la fin du processus de paix, la fin des accords d'Oslo et la fin de l'Autorité palestinienne ».



Colin Powell et le ministre marocain des Affaires étrangères, Mohammed Benaisa.

CHANTIERS

Suite de la Une

Le ministère montre que 90 % des personnes interrogées ont convenu que la signalisation aux abords des chantiers routiers était claire et que 80 % d'entre elles ont estimé que les limites de vitesse sur les sites de travaux routiers étaient adéquates.

En d'autres mots, la grande majorité des gens ne considèrent pas ces secateurs comme des « trappes à contre-ventions », selon le haut fonctionnaire.

CENT VINGT SITES

Et ce n'est pas terminé. Cette surveillance des chantiers routiers sera accrue cette année. Le nombre de sites qui seront dans la mire de la SQ sera doublé pour s'élever à 120. Les sites qui seront ciblés se retrouvent sur l'autoroute 20, de Cacouna à la frontière ontarienne, et sur l'autoroute 40, de Québec à la frontière ontarienne également.

M. Bossé n'a pu quantifier l'impact des mesures prises pour améliorer la sécurité aux abords des chantiers routiers. « Il faut attendre quelques années pour évaluer la tendance. Cependant, il semble déjà que la gravité des accidents ait diminué », a-t-il observé.

En plus d'une surveillance accrue, le ministère des Transports entend réaliser une autre campagne de publicité sur la sécurité et faire connaître le cadre légal des limites de vitesses sur les chantiers. On propose également d'informer les usagers de la route quant aux chantiers en cours et leurs effets sur la circulation.

En plus d'une amélioration et d'une harmonisation de la signalisation et des vitesses sur les chantiers, le plan d'action du ministère prévoit des mesures de suivi, une meilleure formation du personnel, de l'ajout d'équipements de protection. Pour limiter les entraves à la circulation, on propose de commencer les nouveaux chantiers et de ne changer de phase qu'après l'heure de pointe, soit après 10 heures.

De plus, on recommande d'éviter les changements de phase le lundi ou au retour d'un congé, et de libérer un chantier ou de réduire les entraves au minimum le vendredi précédant les longs congés, avant 14 heures.

De plus, on demandera à un entrepreneur général de désigner un responsable de la signalisation pour chaque chantier où le débit de circulation est supérieur à 5000 véhicules par jour.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec,
G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Itée. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec résultats

Panço Tirage du 2002-04-08
03 05 09 11 12
15 19 32 35 36
38 43 45 51 54
59 60 62 63 66

Quintéplus Tirage du 2002-04-08
177 4961

Extra Tirage du 2002-04-08
NUMÉRO 807405

Le jeu doit rester un jeu

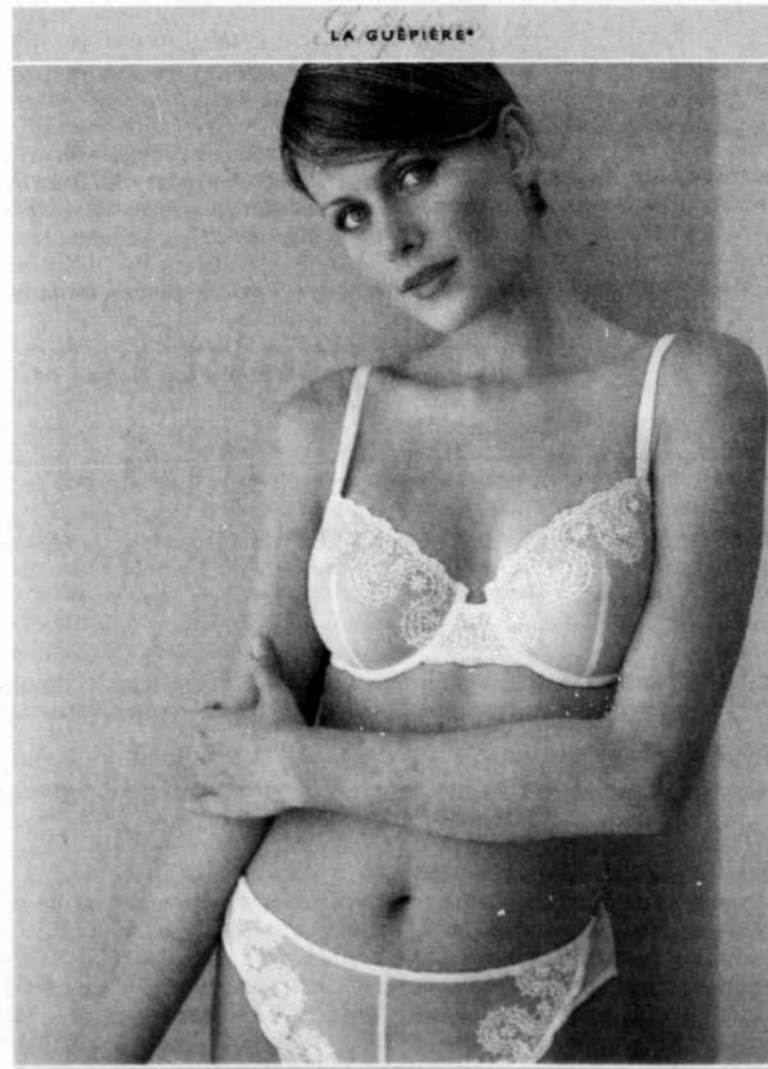


LE BAS ULTRAFIN ITALIEN 4,99

30% DE RABAIS sur un bas Filodoro, nylon-lycra 15 deniers de qualité supérieure et de texture exceptionnelle, qui se distingue grâce à un bel effet subtilement lustré. Playa, terracotta, cappuccio, glace, abbrozante, aurora blu, nero. P.m.g.t. Rég. 7.25

simons

QUÉBEC - PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC
MONTRÉAL - CENTRE-VILLE • PROMENADE ST-BRUNO • SHELBORNE - CARREFOUR DE L'ESTRIE



LE BALCONNET TULLE SHÉHÉRAZADE 85,00

Signé Princesse Tamtam de Paris. C'est un fabuleux travail d'entrelacs brodés, satinés, lumineux sur le tulle délicat et transparent. Un balconnet incroyablement féminin en coloris de rose évanescent. 34-36 A,B,C. Bikini coordonné 55,00

simons

QUÉBEC - PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC
MONTRÉAL - CENTRE-VILLE • PROMENADE ST-BRUNO • SHELBORNE - CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

SONDAGE PANCANADIEN

La justice n'est pas assez dure pour les crimes sexuels

Les Québécois sont particulièrement sévères

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTREAL — Une grande majorité de Canadiens et de Québécois juge que la justice n'est pas assez sévère dans les cas de crimes sexuels et d'actes de pédophilie.

En fait, ce sont 84% des Canadiens — et 91% des Québécois — qui estiment que la justice n'est pas assez sévère dans les cas de viols et de crimes sexuels. De même, 83% des Canadiens et 90% des Québécois trouvent que la justice n'est pas suffisamment sévère à l'égard de des actes de pédophilie.

Ces statistiques proviennent d'un sondage Léger Marketing, dont les résultats ont été communiqués à la Presse canadienne.

Le ressentiment de plusieurs vis-à-vis des auteurs de ces crimes va plus loin, puisque 44% des Canadiens, voire 54% des Québécois, seraient prêts

à ce que l'on castré systématiquement les pédophiles.

Dans la même veine, quelque 42% des Canadiens et 54% des Québécois se disent d'accord avec l'idée de castrer les prédateurs sexuels en général.

Fait à noter, les hommes ont, à ce chapitre, à peu près la même opinion que les femmes. Ainsi, 40% des hommes et 44% des femmes ont répondu oui, quand on leur a demandé si l'on devrait castrer les prédateurs sexuels. De même, 41% des hommes et 46% des femmes approuvent l'idée de castrer les pédophiles.

Le Québec est la province où les citoyens adhèrent le plus à cette solution radicale. Dans les provinces atlantiques, par exemple, l'appui à la castration des prédateurs sexuels tombe à 34% et, en Ontario, à 41%.

AUTRES CRIMES

Les gens trouvent aussi que la justice

LES CANADIENS ET LA JUSTICE						
À votre avis, devrait-on...?						
(les pourcentages représentent les réponses positives)						
En pourcentage	Allant.	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	C.-B.
► abolir les possibilités de libération conditionnelle pour tous les criminels violents	46	68	52	55	53	56
► abolir les possibilités de libération conditionnelle	42	53	40	41	40	47
► castrer systématiquement les pédophiles	38	54	42	45	35	40
► castrer les prédateurs sexuels en général	34	54	41	37	35	38

*Marge d'erreur maximale de 2,6% pour l'ensemble du Canada

Source: Léger Marketing

INFOGRAPHIE PC — LE SOLEIL

n'est pas assez sévère dans les cas de viols à main armée, mais dans une proportion bien moindre qu'à l'égard des

crimes sexuels. Ainsi, 68% des Canadiens jugent que le système judiciaire n'est pas assez sévère dans ces cas.

Dans les cas de viols à l'étalage, seulement 38% des Canadiens jugent que la justice n'est pas assez sévère, alors que 43% jugent qu'elle l'est juste assez.

LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Une mince majorité de Canadiens, soit 56%, souhaiterait qu'on abolisse les possibilités de libération conditionnelle pour tous les crimes violents. La proportion grimpe à plus des deux tiers, soit 68%, au Québec. Dans les provinces atlantiques, toutefois, 46% des citoyens pensent ainsi et 52% en Ontario.

Pour ce qui est des possibilités de libération conditionnelle, sans mention de contexte ou de type de crime, 45% des Canadiens, 53% des Québécois, 42% des citoyens des Maritimes et 40% des

Ontariens souhaiteraient les abolir. Le sondage a été mené auprès de 1503 Canadiens, du 19 au 24 mars dernier. Il comporte une marge d'erreur de 2,6 points, 19 fois sur 20.

CELLULAIRE AU VOLANT

Ménard veut faire appel à la pub

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Le ministre des Transports, Serge Ménard, favorise dans l'immédiat la sensibilisation des automobilistes aux dangers liés à l'utilisation du téléphone portable au volant. La sensibilisation pourrait même prendre la forme d'une campagne publicitaire.

Le ministre Ménard réagit ainsi aux résultats d'un sondage Léger Marketing rendu public, hier, révélant que 81% des Canadiens et 86% des Québécois se disent favorables à l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable sans main libre au volant.

La proportion de ceux qui trouvent le téléphone cellulaire sans main libre dangereux en conduisant est encore plus importante. Quelque 91% des Canadiens le trouvent très dangereux ou assez dangereux et 90% des Québécois.

«Le ministre est préoccupé par la situation, mais dans l'état actuel des choses, il n'envisage aucune loi pouvant interdire l'utilisation du téléphone portable au volant», explique son attaché de presse, Louis-Pascal Cyr.

Pas question d'interdire l'utilisation du portable au volant

Celui-ci ajoute que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) suit actuellement ce dossier. Selon lui, il ne serait pas étonnant que la SAAQ réalise une campagne publicitaire de sensibilisation dans la foulée de celles qu'elle a déjà réalisées pour prévenir l'alcool au volant et la vitesse excessive.

Quant à savoir si le ministre envisage, même à long terme, l'élaboration d'une loi pour restreindre ou tout simplement interdire l'utilisation du cellulaire au volant, M. Cyr demeure flou. «Le ministre n'est pas fermé à une telle action. Disons que le sondage de ce matin (hier) est un autre élément de réflexion.»



François Tavenas a annoncé hier qu'il quittera son poste de recteur de l'Université Laval le 2 mai.

LE SOLEIL PATRICE LAROCHE

Les années Tavenas

L'Université Laval s'est ouverte sur le monde et la région

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

François Tavenas quittera son poste dans des conditions inhabituelles, le 2 mai, après un seul mandat de recteur de l'Université Laval. Mais malgré ce départ précipité, il légue des réalisations tangibles, marquées par l'internationalisation de son université et par son ouverture sur la région de Québec.

Dans quelques années, sans doute nous souviendrons-nous de François Tavenas comme de celui qui a démissionné de son poste de recteur, après une élection sans vainqueur. Ce serait injuste. Souhaitons-lui de représenter, dans l'esprit de nombreux étudiants du campus, l'homme qui a ouvert l'Université Laval sur le monde.

Tavenas martèle depuis des mois son désir de faire de l'action internationale un trait caractéristique de la formation offerte chez lui. La création du Bureau international et la mise sur pied du profil international au sein des facultés ont concrétisé ses visées de mobilité pour les étudiants. Tavenas ne sera satisfait que lorsque 20% des étudiants de chaque cohorte auront acquis une expérience à l'étranger. Ce

sera dorénavant à son successeur de mener à bien cet objectif.

François Tavenas s'est beaucoup investi dans la région de Québec au cours des cinq années de son mandat. Depuis 1998, il est président du conseil d'administration du Parc technologique du Québec métropolitain, président du comité Québec Capitale, et président du comité permanent de la recherche au sein de l'Association des universités et collèges du Canada. Entre 1999 et 2001, il fut président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ). S'il a réussi à faire rayonner l'Université Laval en dehors de son campus de Sainte-Foy, il s'est aussi attiré des critiques en raison de ces activités qui ont fait de lui un homme difficile à joindre, pas toujours disponible.

On le disait autocratique et peu porté sur la consultation. À cela, il a toujours rétorqué que l'Université Laval lui devait la création de la Commission d'orientation qui a effectivement mené de vastes consultations dans toutes les instances de l'Université depuis 1997. Le premier contrat de performance de l'Université Laval émane d'ailleurs des travaux de cette commission.

Quant il a pris les rênes de l'institution, en mai 1997, François Tavenas a accepté d'accumuler une dette de plus de 100 millions \$ et a fait le pari d'investir dans le développement, malgré de sévères compressions gouvernementales. Ce choix, estime-t-il aujourd'hui, a eu pour effet de laisser à Laval son statut d'université complète, offrant des programmes dans tous les domaines du savoir et desservant tout l'Est du Québec. Tavenas peut aussi se

On le disait autocratique et peu porté sur la consultation

vancer d'avoir participé à la croissance des subventions et des contrats de recherche, dont le montant annuel est passé de 110 millions \$ en 1997 à 160 millions \$ en 2001.

Le recteur sortant est ingénieur et professeur. Chaque automne depuis qu'il est en poste, il a conservé une charge d'enseignement d'un cours obligatoire au premier cycle, à la faculté des sciences et de génie.

Il a passé la majeure partie de sa car-

rière à l'Université Laval, comme professeur, doyen et recteur. Mais entre 1989 et 1997, il fut vice-principal à l'Université McGill, à Montréal. À cette époque, il était un partisan de la hausse des frais de scolarité, opinion qu'il a défendue quand il s'est lancé dans sa première course au rectorat, à l'Université Laval, en 1997. Lorsqu'il a sollicité un second mandat, cet hiver, il s'est montré plus nuancé, en refusant de prendre position sur un éventuel dégel. «Ce n'est pas mes oignons, avait-il déclaré. Ça regarde le ministre des Finances.» Tavenas, cependant, insistait sur la nécessité d'un débat sur la question.

Les professeurs de l'Université penseront probablement à la grève qui les a opposés à l'Université Laval, cet automne, quand ils évoqueront les années Tavenas. Les professeurs ont gagné que leur employeur continue de cotiser à leur régime de retraite au cours des cinq prochaines années. Mais en contrepartie, ils ont accepté de réduire le corps professoral de 30 postes d'ici 2004. Les étudiants, eux, ont réussi à sauver leur session. De ça, ils se souviendront, à défaut de pouvoir nommer leur recteur ou d'être capables de résumer les péripéties de la course au rectorat.

L'été est arrivé chez DEMERS

Bicyclettes et skis de fond

C'EST LE TEMPS

- de faire une mise au point de votre bicyclette
- de profiter du meilleur choix



DE M E R S
B I C Y C L E T T E S
S K I S D E F O N D

1044, 3ème Avenue, Québec, QC G1L 2X4 418-529-1012

PROCÈS DU CHEF DES NOMADS

Gagné n'a pas d'abord incriminé Maurice Boucher

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Dans sa première déclaration faite aux policiers après son arrestation, le 6 décembre 1997, Stéphane Gagné n'a aucunement impliqué le chef des Hells Angels Nomads, Maurice Boucher, dans le meurtre des gardiens de prison Diane Lavigne et Pierre Rondeau, abattus à l'été et à l'automne 1997.

C'est ce qu'a fait ressortir, hier, M^e Jacques Larochelle, qui poursuivait au nom de son client Maurice Boucher le contre-interrogatoire de Stéphane Gagné, qui a signé un contrat de délateur le 18 décembre 1997.

Maurice Boucher subit actuellement son procès pour avoir commandé les meurtres des deux gardiens de prison.

En fait, Stéphane Gagné, qui a reconnu avoir tué Diane Lavigne (avec André Tousignant) et participé au meurtre de Pierre Rondeau (avec Paul Fontaine), a relié Boucher aux deux meurtres une première fois le 7 décembre, et encore avec peu de vigueur.

Au policier qui lui demandait ce jour-là: « Si c'est pas Fontaine qui avait commandé les meurtres, qui est-ce? », Gagné avait répondu: « -

D'après moi c'est Mom ».

Dans les déclarations faites les jours suivants, Gagné soutient que Boucher l'a félicité après le meurtre de Diane Lavigne en lui disant de ne pas s'en faire du fait que sa victime « avait des tetons ».

Ne pas s'en faire même si la victime « avait des tetons »

Plus tard, toujours selon Gagné, Boucher lui a recommandé de ne parler de ça à personne parce que la peine prévue pour un tel meurtre était de 25 ans de prison.

Avant cet épisode, Gagné ne savait pas grand-chose des « mauvais coups » de Maurice Boucher, lui a fait reconnaître M^e Larochelle. Boucher lui avait vendu des stupéfiants en 1994 et, en 1996, il avait demandé à Gagné de voler un véhicule.

M^e Larochelle n'a pas manqué de faire admettre au délateur Gagné qu'il n'était pas coutume dans le milieu des

motards de discuter des mauvais coups, surtout de meurtres.

Pour expliquer son omission à relier Maurice Boucher aux deux meurtres, dans sa première déclaration, Gagné a dit qu'il ne voulait pas incriminer trop de gens avant d'avoir la certitude que les policiers conviendraient d'un arrangement avec lui: des faveurs monétaires pour son fils et la possibilité de demander une libération conditionnelle après une peine de 15 ans.

M^e Larochelle a fait valoir que son explication ne tenait pas parce qu'il a commencé à parler de Boucher bien avant la signature d'un contrat de délateur, le 18 décembre. Ce que Gagné a finalement dû reconnaître.

La journée avait bien commencé pour Gagné qui avait signalé, dans des termes colorés, son agacement de voir M^e Larochelle revenir sur des éléments dont il a déjà été abondamment question. Les expressions utilisées par Gagné avaient bien fait rire.

La procureure de la Couronne, France Charbonneau, avait pris la défense de Gagné en qualifiant le ton des questions de M^e Larochelle d'« insolent et dédaigneux ».

Le juge Pierre Béliveau a répliqué que le témoin n'était pas « un enfant de Marie » et que le contre-interrogatoire serré ne dépassait pas le seuil admissible.

Choix laborieux des jurés au procès des Hells

MONTRÉAL (PC) — Sans surprise, le processus de sélection du jury pour le procès de 17 membres allégués de l'organisation des Hells Angels accusés de complots de meurtre, trafic de stupéfiants et gangstérisme se révèle fastidieux. Après avoir épluché un premier bassin de 176 candidats, on est tout juste parvenu hier à choisir les deux premiers jurés.

Seuls un cadre en recherche et développement âgé de 56 ans et une femme de 25 ans, œuvrant dans le milieu du service à la clientèle, auront reçu l'assentiment de la défense et de la poursuite. 42 citoyens ont d'emblée été renvoyés par les procureurs sans qu'ont ait à fournir de motif. Chaque partie a droit

à 204 récusations du genre et jusqu'ici la défense en a utilisé 28 contre 14 pour le ministère public.

JAUGÉS D'UN COUP D'ŒIL

Avant d'être jaugés d'un coup d'oeil par les avocats, les candidats jurés ont dû répondre aux questions du juge Jean-Guy Boilard servant à tester leur impartialité. À cette étape de nombreux citoyens ont été remerciés par le magistrat, à son grand dam d'ailleurs.

Dans plusieurs dizaines de cas, les citoyens ont nettement indiqué qu'ils ne sauraient passer outre à leurs préjugés antimotards ou leurs idées préconçues sur le procès pour se concentrer sur la seule preuve présentée en cours de pro-

cess. Nombre de candidats ont échappé à leur devoir civique en raison de leurs liens avec des gens des milieux judiciaires, policiers ou criminels, ou avec les accusés ou leurs présumées victimes.

Une infirmière en soins intensifs qui était en poste à l'hôpital lors du décès du jeune Daniel Desrochers n'a eu aucune difficulté à être exemptée. Même chose pour une femme de 25 ans dont un proche figurait sur la liste des présumées victimes de complot de meurtre, ou un quinquanaire qui disait bien connaître le père de l'accusé Alain Dubois. Malades et étudiants à temps plein ont aussi pu obtenir congé.

Sept Pulitzer au N.Y. Times



Photographes et journalistes du New York Times ont décroché un nombre record de sept prix Pulitzer pour la couverture de l'attaque du World Trade Center, le 11 septembre dernier. Ils ont obtenu le prix service public pour un cahier spécial intitulé Une nation déifiée, couvrant les conséquences des attentats aux États-Unis. La rédaction du Journal a aussi été récompensée dans la catégorie vulgarisation pour son explication des réseaux terroristes dans le monde, dans celle du magazine photographique sur des populations endurant des conflits au Pakistan et en Afghanistan et dans la catégorie photos d'actualité pour sa couverture des attentats et de leurs suites. L'éditorialiste Thomas Friedman, déjà lauréat de prix Pulitzer en 1983 et 1988, remporte le prix pour ses écrits sur la menace terroriste. Barry Bearak s'est distingué dans la catégorie reportage international pour ses articles sur la vie quotidienne en Afghanistan et Gretchen Morgenson a obtenu un autre prix pour sa couverture de la Bourse new-yorkaise. Parmi les autres lauréats, figurent la rédaction du Wall Street Journal dans la catégorie actualités et celle du Washington Post pour les « reportages nationaux » et la catégorie « investigation ». (AFP)

Vote de grève des employés de Parcs Canada

MARC LESTAGE

MLeitage@lesoleil.com

C'est à plus de 90 % que les 300 employés de Parcs Canada dans les établissements du Québec ont voté en faveur d'un mandat de grève susceptible de compliquer le programme des vacanciers, au cours de l'été.

Au Québec, ce conflit risque de perturber les activités des parcs de Forillon, de la Mauricie, de Mingan et du siège administratif de Parc Canada, dans la Vieille Capitale.

Le vote auquel ont participé les 4600 employés de Parcs Canada à travers le pays donne à l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) un mandat de grève à 87 %. Selon la présidente nationale de la centrale syndicale, M^{me} Nycole Turmel, la Commission des relations de travail devra immédiatement mettre un comité de conciliation sur pied et produire un rapport dans les plus brefs délais. C'est seulement sept jours après avoir reçu ce rapport de conciliation qui n'engage aucune des parties que le syndicat pourra déclencher légalement une grève.

« Nous aurions préféré éviter cette situation, mais toute personne qui prévoit se rendre dans nos parcs nationaux ou emprunter nos voies navi-

gables pendant l'été, est susceptible de voir les services perturbés si la grève est déclarée », d'expliquer hier Ed Cashman le président du syndicat représentant les employés de Parcs Canada à travers le pays.

Vice-président de l'Alliance au Québec, Bernard Labonté, a rappelé hier que tous ces syndicats étaient à l'emploi du fédéral, avant que Parcs Canada ne devienne une structure autonome.

« Au moment où l'agence a été créée, l'employeur a promis que les travailleurs conserveraient leurs conditions de travail », rappelle le porte-parole. C'est ce qui s'est effectivement produit dans d'autres milieux, dont les aéroports, mais à Parcs Canada l'employeur semble vouloir profiter de la situation pour réduire les avantages et bénéfices de ses employés, analyse le président régional.

On explique que les préposés à l'accueil et à l'entretien des parcs doivent redoubler d'effort durant les mois d'été. Plusieurs syndiqués sont alors tenus de travailler durant plus de 12 heures par jour et souvent la fin de semaine. « Sous prétexte de vouloir une plus grande flexibilité, l'employeur souhaite éliminer le temps supplémentaire et plusieurs primes », accusait hier la présidente de l'alliance, M^{me} Turmel.

Des vacances qui risquent d'être perturbées



21 700 \$
298 \$/mois

L'Acura 1.7EL



24 000 \$
298 \$/mois

La nouvelle Acura RSX

L'Acura 1.7EL

Incluant : nouveau moteur 1,7 litre VTEC • freins à disque aux 4 roues avec ABS • climatiseur • groupe électrique • radio AM/FM avec lecteur CD • roues en alliage et tellement plus...

La nouvelle Acura RSX

Incluant : moteur 2,0 litres i-VTEC de 160 chevaux • freins à disque aux 4 roues • roues de 15 po • groupe électrique • climatiseur automatique • radio AM/FM avec lecteur CD • système d'entrée sans clé et tellement plus...

Passez à l'action.

ACURA votre concessionnaire fiable



4901, boul. des Galeries
Québec, QC, G2K 1X1
622-8180, 1-888-21-ACURA
www.acuraoptima.com

PROMOTION SPÉCIALE DU 6 AU 14 AVRIL
CADEAU AVEC TOUT ACHAT DE CHAUSSURES ROCKPORT
Sac de sport pour homme ou produits Fruits et Passion
(non jumelable avec une autre promotion, quantités limitées)

ROCKPORT

Où style et confort font la paire



les pieds sur terre

chaussures de marche homme et femme

PLACE DE LA CITÉ 650-9136

Et moi sur le campus

Petit lundi matin tranquille au pavillon Pollack de l'Université Laval. Les forces armées canadiennes ont installé des kiosques d'information dans l'agora. Entre un cours, un saut à la librairie et les ailes de poulets du Pub, quelques curieux s'arrêtent jaser avec les soldats en mission de recrutement.

C'est loin l'Afghanistan? Ben Laden, coudonc, y'arrive quoi avec lui? Je voudrais bien m'enrôler, m'sieur, mais est-ce que vous avez des généraux hystériques qui vont m'engueuler dans les trous de nez et me faire laver le plancher avec une brosse à dents comme *Forrest Gump*?

En ce petit lundi matin tranquille, s'il y avait eu une émeute au Pollack, notre armée l'aurait vite réprimée. Ça ou, je ne sais pas moi, un étudiant qui aurait décidé de s'immoler avec un bidon d'essence. Mais pourquoi diable une émeute ou une immolation publique, dites-vous? Le printemps tarde à venir, c'est vrai, on s'ennuie de Michaëlle Jean et du *Téléjournal*, la reine mère est morte bien jeune, mais quand même...

Quoi? Vous ne saviez pas que c'était le bordel dans les hautes sphères de l'université? Qu'il y a eu la semaine dernière une élection complètement folle, encore plus folle que le dernier scrutin présidentiel américain? Que le recteur François Tavenas a remis sa démission? Que 40 000 étudiants et employés se couchent et se réveillent maintenant dans le noir le plus total?

Qu'importe, ça ne semble pas empêcher personne de dormir. La préposée aux renseignements, Caroline Thivierge, n'a reçu aucun appel d'étudiant accablé par la démission du recteur. « Il n'y a aucun émoi, aucun, non! C'est triste, mais c'est ça... »

Ça s'peut pas. Je vais sûrement trouver quelque part, un étudiant qui ne se peut plus de subir ce vide. À la cafétéria, tiens.

« S'cusez moi, Provencher, journaliste, LE SOLEIL, bla bla bla. Au fait, que pensez-vous de ce qui se passe avec votre recteur? »

L'étudiante en orientation et en *counseling* me regarde comme si elle venait de voir Raël en bobettes.

« Reprenons au début. Est-ce que vous savez le nom de votre recteur? »

« Non, vous savez, on est dans le *rush* de fin de session, c'est pas le genre de chose dont on a le temps de parler. »

À la table voisine, un étudiant en communications est en grande discussion avec sa lasagne.

Petit boniment et entrée dans le vif du sujet. « Le recteur? Y'a pas un nom bizarre? Ta... Tavenas, j'pense? »

« Vous brûlez, vous brûlez... »

De toute évidence, le sujet passionne autant les étudiants que le temps qu'il fait à Flin Flon ou Medicine Hat.

Au Pollack, il y a le Café des poètes. L'endroit idéal, que je me dis, pour dénicher un Rimbaud ou un Baudelaire capable de me faire rimer recteur avec bonheur ou collimateur.

Près de la fenêtre, deux têtes qui me disent vaguement quelque chose. C'est pratique travailler dans un journal, on reconnaît plein de monde qu'on a vu en photo, mais on ne sait plus trop qui c'est.

La mémoire me revient. Le plus vieux, c'est Richard Drouin, le président du conseil d'administration de l'université, l'ex-pdg d'Hydro. Le plus jeune, celui avec les cheveux longs, c'est Christian Robitaille, l'étudiant qui a participé à la course au rectorat.

Aucun doute possible, c'est deux-là ne sont pas en train de jaser de leur visite aux Floriales.



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

J'avais le pif. Richard Drouin m'apprend qu'il ne demandera pas à François Tavenas de rester, qu'il va y avoir intérim jusqu'à une reprise du vote, quelque part en mai. Pas question de laisser l'université dans le brouillard tout l'été. Tout ce qui se traîne se salit et d'après ce que j'ai compris, le monsieur n'aime pas faire le lavage.

Cellulaire à la main, un pied dans le stationnement,

Richard Drouin est pressé. Zut! Je n'ai pas le temps de lui proposer de faire comme avec l'élection du pape, d'enfermer tout le conclave dans un pavillon et de laisser échapper une fumée blanche lorsqu'on se sera mis d'accord sur le choix d'un nouveau recteur. Si on s'entend pas, c'est de la fumée noire.

Christian Robitaille a plus de temps à me consacrer, normal, il étudie en théâtre. Il semble aimer comme un p'tit fou tout ce qui se passe. Ça lui permet d'être en représentation continue. Hier midi, il était en direct aux bulletins de nouvelles régionales de TVA.

Richard Drouin lui a demandé de rester en *stand by* pour la suite des événements. « Tavenas, c'est pas qu'il a fait une mauvaise job, mais il y avait comme un malaise dans sa façon de diriger l'université, comme une sorte de fermeture d'esprit. C'est même un doyen (Pierre Moreau, l'autre candidat au rectorat) qui le dit, pas un professeur dans le fond de son laboratoire. Personne ne lui reproche son bilan, mais plutôt son attitude. Chose certaine, ses pires ennemis n'étaient pas chez les étudiants. »

« Lorsque j'ai présenté ma candidature, qu'il poursuit, Pierre Moreau m'a appelé pour connaître mon programme. Pas Tavenas, ça donne une idée. Durant la campagne, un étudiant qui tournait un documentaire lui a demandé ce que la

présence d'un étudiant dans la campagne pouvait changer. Il a répondu rien... »

Le ventre commence à me gargouiller. Les émotions sans doute. Je vais continuer mon enquête au Pub. À la table voisine, une étudiante passe son temps à parler argent à son chum. J'ai jamais assez d'argent, j'veux plus d'argent, mon père me chiale après à cause de l'argent, prête-moi de l'argent, maudite argent. J'ai envie de lui donner un dix pour qu'elle change de place.

Derrière le bar et derrière moi, on passe à la télé un épisode de... Caillou sur *Télétoon*! Imaginez la scène, deux trois types avec une bière, diplômés en histoire de l'art syrien ou spécialiste en photonique, s'extasiant devant le gamin chauve en train de vivre une aventure extraordinaire au parc, avec sa petite sœur Mousseline. Une scène, comment dirais-je, fellinienne.

Je me plonge dans la lecture de *La marmite sociale*, le journal des étudiants en sciences humaines. Un article m'interpelle: « Réflexion sur la course au rectorat ». Antoine Goutier, un étudiant en histoire, se pose comme moi plein de questions existentielles sur le sujet.

Il propose une solution toute simple. « Il faut choisir quelqu'un en qui nous pouvons avoir confiance, être sûr qu'il sera honnête avec nous. Pour cela, il ne faut pas qu'il veuille le pouvoir à tout prix. En fait, il ne faut pas qu'il désire ce pouvoir. » Pourquoi ne pas y avoir pensé plus tôt?

Le candidat idéal existe, moi! Je suis digne de confiance, surtout pour mettre les poubelles au chemin. Je suis tout ce qu'il y a de plus honnête, même si j'ai fait une semaine de reportage au pénitencier de Donnacona. Et surtout, surtout, je déteste le pouvoir, wouache, caca, j'haïis ça, vous pouvez pas savoir!

J'haïis tellement le pouvoir que si je suis élu, je promets de remettre aussitôt ma démission. Mais pas avant d'avoir fait une chose pour le bien de la communauté universitaire: faire disparaître Caillou des écrans du Pub...

La scolarisation, un puissant « contraceptif »

Les gens instruits ont en moyenne sensiblement moins d'enfants que les autres

ALAIN BOUCHARD

ABouchar@lesoleil.com

Ironiquement, la forte scolarisation des Québécois pourrait constituer un plus lourd irritant démographique que ce vieillissement tant décrié de la population.

« Le plus grand contraceptif qu'ait jamais connu le Québec est l'instruction, constate un vétérinaire spécialiste de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Quand les gens s'instruisent, dit Jean-Paul Baillargeon, ils ont moins de temps pour faire des enfants. » Et quand ils sont instruits, ils en font beaucoup moins qu'autrement, démontrent les statistiques sur la famille.

Baillargeon est un philosophe spécialisé en recherche sur le développement humain, attaché à la section urbanisation, culture et société de l'INRS. Il prononçait hier, au cégep de Limoilou, une conférence sur « la peur de disparaître ou d'être assimilé », dans le cadre du colloque annuel d'une semaine qu'organise cette institution sur les sciences humaines.

« Les vieux du Québec ne seront pas si pénibles à vivre pour les jeunes », soutient le professeur Baillargeon, lui-même âgé de 69 ans. Ils ne constitueront ni le fardeau humain, ni le fardeau financier que prédisent certains prophètes de malheur. D'abord, dit-il, ils ne seront pas les grabataires impotents que les médias montrent souvent dans les centres d'accueil. « Quand un homme meurt à 93 ans après trois jours seulement d'hospitalisation, on ne peut pas dire qu'il a été particulièrement dépendant des autres. »

Ensuite, poursuit le chercheur, ces vieux-là auront accumulé des montants considérables de

REER (régime enregistré d'épargne retraite), dont les impôts versés à leur encaissement suffiront largement à défrayer leurs soins de santé.

Ces REER seront d'autant plus volumineux que l'idée de Liberté 55, tel que la propage une certaine publicité bancaire, ne durera pas, de l'avis de Baillargeon. Il y aura de moins en moins de gens qui prendront leur retraite à 55 ans, estime-t-il, notamment en raison de l'immense trou que creusera le retrait massif des *baby boomers* du marché du travail.

Et puisque l'immigration internationale fonctionne très peu et très mal au Québec, dit le chercheur, son faible taux de fécondité devient par conséquent très inquiétant. Il est actuellement à 1,4 enfant par femme en âge de procréer alors qu'il en faut 2,1 pour survivre, pour quelque population que ce soit. « Le Québec est une terre de rétention d'immigrants internationaux, explique Baillargeon, parce qu'il n'est pas une très bonne place pour communier au fameux mythe américain ». À

cause du français bien sûr.

La seule solution valable qu'entrevoit le spécialiste à la baisse démographique du Québec est une politique gouvernementale de la famille qui soit beaucoup plus stimulante que ce qui existe présentement. Mais il entretient de sérieux doutes sur l'audace des élus actuels. « Dans beaucoup de cas, dit-il, il s'agit de vieux politiciens qui ont été échaudés par le féminisme et qui auraient peur de faire passer le relance du Québec par la bedaine des femmes! »

L'auditoire était composé d'une centaine d'élèves qui y étaient, pour la plupart, assignés par un professeur. Mais ce qui, de toute évidence, ne les a pas moins passionnés pour le sujet et le conférencier.

Suspension maintenue pour un employé impoli

■ Nul ne peut être impoli à l'endroit de son patron lors d'une fête de bureau, même en ayant pris un verre de trop. Un tribunal d'arbitrage a confirmé la suspension d'un employé de la brasserie Labatt, à Québec, pour une durée de deux

jours, sans salaire. La brasserie avait organisé en janvier 2000 une importante fête au Manoir Saint-Castin, près de Québec. Alors que la soirée tirait à sa fin, un employé en état d'ébriété s'en était pris verbalement à l'un de ses patrons. En guise de représailles et pour donner l'exemple, la direction de Labatt avait ensuite suspendu l'employé. La sanction a été maintenue et la cause ne pourra être portée en appel. (PC)

P E T I T E

tailles 5 pieds quatre et moins



LA JUPE FLUIDE EN FLEURS 59.95

Confort sous le soleil, jupe en polyester infroissable, légère, doublée, toute tapissée de petites fleurs couleur de sable qui courent sur un fond rouge, marine ou moutarde. 2 à 16. Une exclusivité Simons. Pull ceinturé 39.95

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALLERIE DE LA CAPITALE • VIEUX QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE • PROMENADES ST-BRUNO, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Une 2002 flambant neuve
À PRIX INCROYABLE!

CAVALIER
2 ou 4 portes

UN SEUL PRIX
11 998\$*



Garantie 5 ans/100 000 km incluse

MALIBU

- Moteur V6
- Air climatisé
- Groupe électrique complet
Et beaucoup plus

19 998\$*



La place pour le choix (250 en inventaire)
et les meilleurs prix \$\$\$

Citadelle
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

89, Kennedy, Lévis 835-1171

www.citadellechev.gmcanada.com

* Transport et taxes en sus. Rabais GM inclus. Financement bancaire.

ABONNEN-VOUS

LE SOLEIL
686-3344
1 866 686-3344

LE QUÉBEC ET LE CANADA



Jean Chrétien a rencontré Nelson Mandela hier.

Mandela veut enrôler le G8 dans la lutte au sida

ISABELLE DUCAS
Presse canadienne

PRETORIA, Afrique du Sud (PC) — Alors qu'il rencontrait le premier ministre Jean Chrétien en visite officielle à Pretoria hier matin, l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela, a réclamé l'aide des pays du G8 pour combattre l'épidémie de sida qui décime la population de l'Afrique, tout en soulignant que les leaders du continent avaient les choses bien en main.

« Donnez-nous les ressources nécessaires pour nous attaquer à ce problème », a demandé M. Mandela, qui a fait de la lutte au sida l'une de ses principales batailles.

Il a souligné qu'il était également nécessaire de mieux éduquer la population sur les habitudes sexuelles qui favorisent la transmission du VIH.

L'Afrique du Sud compte le plus grand nombre de séropositifs au monde, soit 4,7 millions, ou un adulte sur quatre. Chaque année, 70 000 bébés naissent avec le VIH en étant infectés par leur mère.

Âgé de 83 ans, Nelson Mandela, l'un des leaders les plus respectés d'Afrique, rencontrait M. Chrétien à titre de président du G8. Ce dernier effectue une tournée de six pays du continent pour préparer un plan d'aide pour les nations les plus touchées par la pauvreté.

M. Mandela a affirmé qu'il n'avait aucun conseil à donner à M. Chrétien pour la préparation de son plan d'aide. « Le premier ministre semble avoir les idées claires », a-t-il lancé.

Quant à lui, le premier ministre canadien n'a fait aucun commentaire au cours du bref point de presse qui a suivi l'entretien.

Même s'il a requis l'aide du G8 pour remettre l'Afrique sur les rails, M. Mandela a souligné qu'il ne demandait pas la charité et qu'il faisait entièrement confiance aux leaders africains. Il a noté que la démocratie avait fait des progrès énormes sur le continent africain au cours des dernières années.

« L'Afrique a des dirigeants très compétents et expérimentés qui répondent aux attentes, a-t-il dit. (...) Des pays qui ont encore un système de parti unique et une dictature sont peu

nombreux, ce sont des exceptions. »

Le plan d'aide à l'Afrique sur lequel se pencheront les pays du G8 à leur sommet de juin, en Alberta, devra encore une fois aborder la question de la lutte contre le sida, une épidémie qui nuit sérieusement au développement du continent. À leur sommet de l'année dernière, en Italie, les huit pays les plus industrialisés s'étaient engagés à verser 2 milliards \$ à cette cause.

Plus tard, à la suite de sa rencontre avec le grand homme politique, Jean Chrétien a expliqué qu'il était impensable pour lui de passer par l'Afrique du Sud sans rencontrer Nelson Mandela. Cette visite n'avait rien à voir avec le G8, a-t-il dit, dans l'avion qui l'amenait vers l'Égypte, où il changerait d'appareil pour se diriger sur Londres et assister aux funérailles de la reine mère. Selon lui, il s'agissait plutôt d'un entretien amical, qui a duré environ une heure.

Le premier ministre est d'accord pour dire que plusieurs dirigeants africains exercent un important leadership pour tenter de trouver des solutions aux problèmes de leur continent.

Il se dit donc satisfait des rencontres qu'il a eues jusqu'à maintenant avec les politiciens africains au Maroc, en Algérie, au Nigeria et en Afrique du Sud. Il estime que toutes les discussions à propos du développement de l'Afrique « vont mener à une meilleure organisation, à plus de croissance et plus d'activité économique ».

Il aimerait voir les pays africains accroître les échanges commerciaux entre eux, mais croit qu'ils sont sur la bonne voie, grâce au projet de Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). « Ils travaillent d'une façon régionale, c'est la première fois, a-t-il indiqué aux journalistes à bord de l'avion gouvernemental. Ils passent beaucoup de temps là-dessus, ils vont d'une réunion à l'autre et prennent ça très au sérieux. »

M. Chrétien reviendra avec la délégation canadienne mercredi soir à Addis Abeba, en Éthiopie, pour la dernière partie de la tournée qui se termine au Sénégal, vendredi. M^{me} Chrétien rentrera, quant à elle, directement au Canada, après Londres.

Les mégawatts du Nord

Landry signe une entente de 475 millions \$ avec les Inuits

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

KUUJJUAQ — Bernard Landry signe ce matin à Kuujuaq, dans le Grand Nord québécois, une entente avec les Inuits qui leur accordera 475 millions \$ pour permettre à la province de repousser encore plus vers le nord la production d'hydroélectricité.

Hier, en fin d'après-midi, le premier ministre a débarqué au petit aérogare situé à 1600 kilomètres au nord de Québec au moment où ses hauts fonctionnaires mettaient la dernière touche à un accord qui ressemble à celui ratifié avec les Cris, en février, baptisé « la paix des Braves ».

Le chef du gouvernement a indiqué que « juste en hydroélectricité, il y en a pour 8000 mégawatts. C'est beaucoup plus qu'avec les Cris. C'est pratiquement 40% de la Baie James », pour ce qui équivaut à la création 50 000 emplois, si tout se réalise.

En fait, les pourparlers permettront à Hydro-Québec d'examiner la faisabilité de harnacher des rivières, au nord du complexe La Grande, pouvant générer entre 6300 mégawatts et 7200 MW. M. Landry a laissé entendre que Grande-Baleine, projet sur les tablettes après qu'Hydro y ait investi des centaines de millions \$ en études, continue d'être exclus des scénarios de mise en production, en raison de l'opposition maintenue par les Cris.

« Mais il y a une autre rivière qui elle s'appelle Baleine. Et elle, elle est visée », a mentionné le premier ministre au sujet d'un cours d'eau qui se déverse dans la baie d'Ungava, et non, comme Grande-Baleine, dans la baie d'Hudson.

Bernard Landry s'est défendu de rééditer la « paix des Braves » en version inuit. « Il y a une grosse différence. Avec les Cris, nous avions un contentieux, une querelle », a-t-il souligné au sujet des poursuites entreprises par ces autochtones qui entraînent Québec devant les tribunaux pour lui réclamer des milliards de dollars.

« C'est pour cela que nous avons appelé l'entente « la paix des Braves ». Ici, c'est un partenariat entre gens qui s'entendaient relativement bien. Mais sur le fond des choses », il y a des similitudes, a-t-il concédé, « dans ses dimensions prises en main du développement par le milieu, dans sa dimension de développement hydroélectrique et du partage des profits ».

Pour obtenir l'endossement des dirigeants des quelque 10 000 Inuit, Québec s'engage à verser 360 millions \$ sur 25 ans pour constituer un fonds de développement communautaire et économique. Il ajoute une enveloppe de 115 millions \$ au cours de la prochaine décennie pour aménager parcs, routes pavées dans les 14 villages inuits et autres infrastructures municipales.

Selon les proches du premier ministre, il s'agit « d'argent neuf ». S'y addi-

tionneront les budgets consacrés à la Santé et à l'Éducation de même qu'une enveloppe regroupant les sommes provenant d'une trentaine de programmes différents. Dans ce dernier cas, les Inuits auront toute autonomie de gestion, une première à l'égard des Premières Nations.

En outre, les sommes se bonifieront au fil des réalisations économiques, que ce soit pour les mines, le tourisme ou l'hydroélectricité. « Ce sera au pourcentage de nos bénéfices, a dit M. Landry. Si on fait beaucoup d'argent, ils feront beaucoup d'argent. »

M. Landry a plaidé la nécessité de ratifier une entente globale « parce qu'il y a 25 ans d'ouvrage. Il faut que ce soit assis sur une base solide. »

Quelle motivation peut animer les Inuits à ratifier pareil accord? « Le mot « jeune » est un mot-clé. C'est un peu comme pour les Cris, a répondu le premier ministre. Il faut que leur jeunesse soit impliquée dans le développement, des métiers, des carrières. Il ne faut pas oublier que leur démographie est plutôt galopante. Cela fait beaucoup de jeunes à qui il faut donner de l'espoir. »

Ce type de message ne peut être que bien accueilli. Hier, à l'aéroport, au centre sportif, au magasin des chasseurs et trappeurs, à l'administration régionale Kativik, tous les responsables s'entendaient pour vanter leur coin de pays en déplorant que les plus jeunes soient trop souvent contraints au chômage.



Un Inukshuk (sculpture inuit) domine le village de Kuujuaq.

Chevrette a laissé un bon souvenir

KUUJJUAQ — Guy Chevrette a claqué la porte du gouvernement de Bernard Landry, il y a près de deux mois. Mais les Inuits n'ont pas oublié celui qui a été longtemps leur interlocuteur au sein du même gouvernement. En fait, ils le fêteront demain.

C'est ce qu'a confirmé le principal responsable de Kativik, le gouvernement régional des Inuit, Johnny Adams. M. Adams a précisé que Guy Chevrette sera officiellement honoré par la société Makivik, une organisation qui représente le peuple inuit.

Cela surviendra au lendemain de la signature entre Québec et les Inuits d'un accord qui ouvre les portes au dé-

veloppement des ressources naturelles de ce coin de la province. Cet accord sera ratifié, ce matin, dans le petit village de Tasiujaq, à une centaine de kilomètres de Kuujuaq.

Selon le dirigeant inuit, l'accord qu'endossera Bernard Landry est redevable en partie à Guy Chevrette. « Nous voulons faire quelque chose pour marquer notre reconnaissance. »

Un de nos interlocuteurs a mentionné que l'ex-ministre recevra évidemment un cadeau en guise de marque de gratitude.

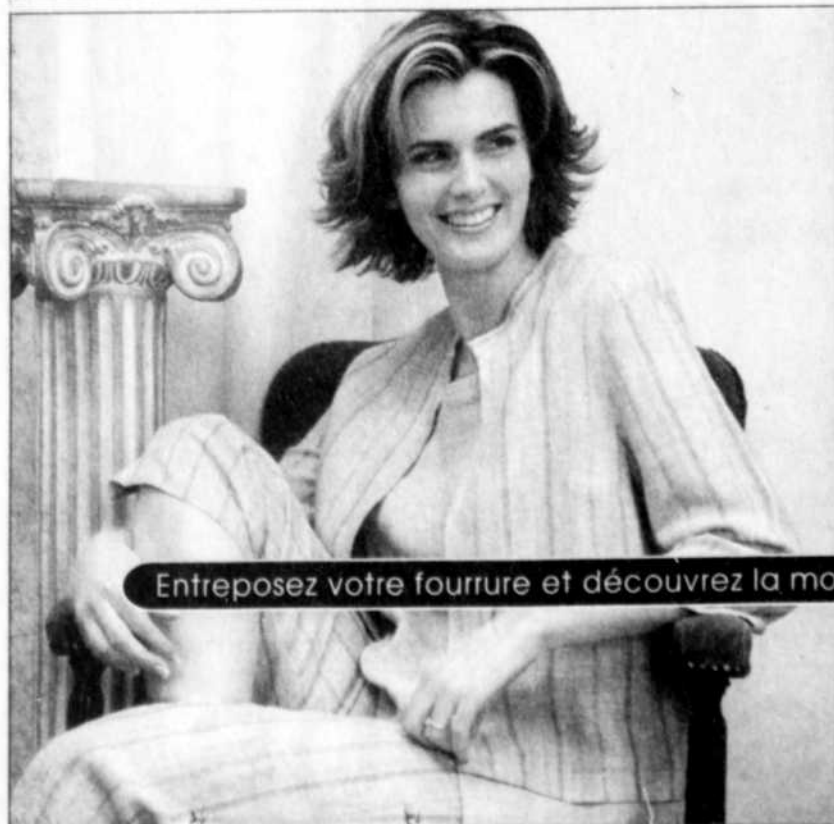
Mais c'est le voyage de pêche que ses hôtes veulent lui offrir qui fera le plus plaisir à celui qui a été pendant 25 ans

député de Joliette.

Pour Johnny Adams, il est clair « que nous faisons quelque chose de spécial. Ce que nous ferons mercredi, nous ne le faisons pas pour tous les politiciens. Il a fait avancer notre cause. Nous voulons le remercier. »

Ironiquement, M. Chevrette a démissionné du gouvernement après que Bernard Landry ait décidé de restreindre considérablement ses attributions comme ministre.

S'occuper uniquement des affaires autochtones était insultant parce qu'il s'agissait d'un dossier qui ne l'occupait que quelques heures par semaine, avait soutenu Guy Chevrette. M.C.



Entreposez votre fourrure et découvrez la mode chez Laliberté

Entreposage & Gastronomie

Participez à

La Grande Tournée Gastronomique

GAGNEZ 8 REPAS POUR DEUX PERSONNES
(valeur de 800\$)

UN RENDEZ-VOUS AVEC HUIT
DES MEILLEURES TABLES DE
LA RÉGION DE QUÉBEC.

Le Bistango
Le Café de la Paix
Le Continental
L'Échaudé

La Fenouillère
Le Louis-Hébert
Le Saint-Amour
La Tanière

Deposez ce coupon chez LALIBERTÉ

La Grande Tournée Gastronomique

Date: _____

Nom: _____

Adresse: _____ Code postal: _____

Ville: _____ Rés: _____

Tél. But: _____

laliberté

depuis 1867

595, rue Saint-Joseph Est, Québec G1K 7L8 525-4841

1 HEURE MINIMUM DE STATIONNEMENT GRATUIT
Achat minimum requis

Le Bloc refuse de rendre hommage à la reine morte

OTTAWA — Alors que le pays s'apprête à souligner officiellement le décès de la reine mère, aujourd'hui, à l'occasion d'un service commémoratif à Ottawa, le Bloc québécois a rappelé au gouvernement canadien qu'une bonne partie de la population ne partage pas son opinion sur la monarchie.

Le Bloc a refusé de donner son appui à une motion exprimant les condoléances du peuple canadien à la reine Elizabeth II à la suite du décès de la reine mère. Tous les députés bloquistes présents ont voté contre la motion du gouvernement.

Francine Lalonde, députée du Bloc, a expliqué que son parti ne pouvait donner son consentement à une adresse qui débute ainsi: « Nous, sujets loyaux et soumis de votre majesté... ». Elle a souligné que son parti aurait trouvé plus adéquat que la motion ne fasse pas référence à « Dieu », par respect des diverses confessions des citoyens canadiens. Elle a fait valoir qu'une adresse semblable à celle adoptée par le Parlement britannique aurait été acceptable. C'est de cet exemple que s'est inspiré le Bloc pour proposer un amendement pour remplacer le texte original. Il disait: « Nous, la Chambre des communes du Canada, assemblée en parle-



La comtesse de Wessex, la princesse Anne, les princes Harry et William en deuil.

ment, voudrions faire part de nos condoléances à l'occasion du décès de sa majesté la reine Elizabeth, reine mère, qui avec son mari le roi George VI, a su rassembler la nation britannique particulièrement lors de la période sombre de la Deuxième Guerre mondiale.

L'amendement a été défait, tous les autres partis représentés aux Communes appuyant le texte original. « C'est une résolution qui est mot pour mot celle qui avait été présentée lors du décès de George VI, en 1952 », s'est exclamé

Michel Gauthier, leader parlementaire du Bloc. La proposition du Bloc aurait permis d'offrir les condoléances du peuple canadien dans une formulation plus moderne.

Les explications du Bloc n'ont pas convaincu les chefs des autres partis, déçus de cet épisode. Les députés libéraux du Québec ont tous voté en faveur de la motion de leur gouvernement. « Je ne suis pas soumis, mais je suis courtois », a précisé Denis Coderre, ministre de l'Immigration.

L'entourage de Paul Martin se dissocie des propos d'un anti-Chrétien

OTTAWA (PC) — Les partisans du ministre des Finances Paul Martin tentaient désespérément, hier, de se dissocier des déclarations d'un organisateur libéral, selon qui le leadership de Chrétien devrait être remis en question lors du prochain congrès du Parti.

Les remarques de Daryl Fridhandler, avocat de Calgary, contredisaient les déclarations publiques du ministre Martin, qui affirme ne pas vouloir évincer le premier ministre avant qu'il décide lui-même de partir.

Cette promesse tient toujours, a souligné un porte-parole de Paul Martin, Brian Guest. « Le ministre a été clair et explicite. Il a dit à plusieurs reprises qu'il appartient au premier ministre de décider lui-même de son avenir. »

M^{re} Fridhandler a fait part de son intention de voter contre Jean Chrétien, à la révision de la direction prévue à l'occasion du congrès national, en février prochain. Il a laissé entendre que d'autres libéraux albertains feraient la même chose.

L'avocat a ajouté que ni Paul Martin ni aucun de ses collaborateurs ne lui avait demandé de faire campagne contre M. Chrétien. « Mais ils ne m'ont pas dit non plus de ne rien faire », a-t-il précisé.

La révision de la direction pour un premier ministre en poste est habituellement une procédure pro forma. M. Chrétien a obtenu des taux de confiance de plus de 90 %, lors de votes tenus précédemment.

Mais certains de ses loyaux partisans soupçonnent que M. Martin travaille dans les coulisses afin d'embarrasser le leader libéral, âgé de 68 ans, et de l'obliger à se retirer.

Insistant pour garder l'anonymat, les principaux stratèges de Paul Martin à Ottawa ont affirmé hier que cette assertion est fautive, et que M. Fridhandler n'exprimait que sa propre opinion.

Cette controverse est la seconde à toucher M. Martin ces dernières semaines. Plus tôt, il avait été interrogé sur les liens l'unissant à Jim Palmer — un associé de M^{re} Fridhandler — qui avait un contrat pour conseiller le ministre des Finances en matière de politique fiscale, en même temps qu'il recueillait de l'argent pour la campagne au leadership de Paul Martin.

Palmer a cessé de travailler pour le ministre des Finances après que le conseiller en éthique, Howard Wilson, eut déclaré à M. Martin que cela risquait de donner lieu à un conflit d'intérêts.



CADILLAC

Pure race. Pure audace.

À PARTIR DE
39 900 \$*

CTS 2003



Fusion absolue de la ligne et du mouvement.
la CTS redéfinit la route.

À PARTIR DE
69 998 \$*

Escalade 2002



Le véhicule utilitaire sport le plus puissant au monde.

À PARTIR DE
64 998 \$*

Escalade EXT 2002



Le luxe de l'Escalade. La polyvalence d'un pick-up.



PRIVILÈGES CADILLAC
PROGRAMME D'ENTRETIEN PRESCRIT SANS FRAIS • GARANTIE CADILLAC



Vos concessionnaires CADILLAC du Québec

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 et 2003 en stock. Photos à titre indicatif seulement. *À l'achat, préparation incluse, transport (CTS : 1 050 \$, Escalade et Escalade EXT : 1 045 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange ou une commande de véhicules peuvent être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

Une adolescente coupable de proxénétisme

■ SASKATOON — Une adolescente de 14 ans, « très instable », a été condamnée à un an de garde en milieu fermé, en Saskatchewan, pour avoir tenté de forcer deux autres filles à se prostituer. L'accusée, dont l'identité ne peut être révélée, a plaidé coupable à une accusation de proxénétisme et à une autre de tentative de proxénétisme. Un rapport psychologique indique que l'accusée « ne semblait pas comprendre que (ses menaces constituaient) un comportement antisocial ». (PC)

Sentence rendue par un conseil autochtone

■ TORONTO — Une adolescente de la Colombie-Britannique coupable d'avoir poussé au suicide, par son harcèlement, une camarade de classe a accepté de participer à un conseil autochtone de détermination de la peine avec la famille de la victime. L'adolescente a vécu la majeure partie de sa vie dans une collectivité du nord de la Colombie-Britannique, avec ses grands-parents autochtones. Le système permet à un juge de faire appel à un tel conseil pour le prononcé de la sentence. (PC)



L'événement Saturn 2002

Même excellente voiture, nouveau prix formidable



SATURN SL 2002

Moteur 1,9 litre SACT - Radio AM/FM
Transmission manuelle - Système Pass-Lock
53 mi/gallon... et encore plus

Prix : 12 995\$

Prix achat comptant

ou

159\$/par mois*

0\$	208\$
2314\$	159\$*



SATURN L100 2002

Groupe D'options VALEUR
Moteur 2,2 litres DACT - ABS - Traction asservie
Air climatisé - Vitres électriques - Régulateur de vitesse
Aileron sport - Verrouillage et téléverrouillage
Système d'alarme - Roues en alliage

Voiture familiale la plus sécuritaire



... pour faire tout autrement



VOS CONCESSIONNAIRES SATURN DE LA RÉGION DE QUÉBEC

SATURN ISUZU DE STE-FOY
3330, av. Watt
Ste-Foy (Québec) 653-1312
(Près du Club Price)

www.saturndestefoy@saturncanada.com

SATURN SAAB ISUZU DE QUÉBEC
765, rue du Marais
Québec (Québec) 681-5777
(Près de Réno Dépôt)

www.saturnquebecsaturncanada.com

* Bail de location 48 mois, 80 000 km à un taux de 0,9% sur (SL) et (L100). Transport et préparation à la route inclus. Taxes, assurances et immatriculation non comprises. Premier versement et dépôt de garantie remboursable de 300\$ (SL) et 375\$ (L100) exigés à la livraison. Photos à titre indicatif. Offre à durée limitée.



C'est la première fois que la compagnie aérienne donnera à un de ses appareils le nom d'une ville de l'extérieur de l'Allemagne.

Lufthansa honore les villes de Gander et Halifax

TORONTO (PC) — La compagnie aérienne Lufthansa, dont certains avions ont été immobilisés à Halifax et à Gander, Terre-Neuve, à la suite des attentats terroristes du 11 septembre, a décidé de donner le nom de ces villes à un avion qui sera mis en service ce printemps.

Le nouvel avion à réaction sera baptisé « Gander Halifax », afin de remercier la population de ces villes d'avoir accueilli les milliers de passagers qui étaient cloués au sol, a rapporté hier le *Globe and Mail* depuis Halifax.

Lufthansa a été contraint de poser 11 de ses appareils au Canada — la plupart sur la côte Est — lorsque l'espace aérien nord-américain a été fermé à la circulation pendant trois jours à la suite des attentats de New York et Washington.

Ce sera la première fois en 75 ans d'histoire que la Lufthansa donnera à un de ses avions le nom d'une ville située à l'extérieur de l'Allemagne.

« Nous voulons rendre hommage à tous ces gens qui ont aidé nos passagers à Gander et à Halifax », a déclaré la porte-parole de la compagnie aérienne, Beth Purdue.

Le transporteur prévoit amener 20 citoyens de chaque ville à Francfort, à la mi-mai, pour assister au baptême du Airbus 340.

Plusieurs milliers de personnes dont le voyage avait été interrompu ont été hébergées dans des écoles et des aéroports de la région de l'Atlantique. De nombreux citoyens les ont accueillis à leur domicile et leur ont offert des aliments et des vêtements.

L'Airbus 340 portera le nom des deux municipalités

Retrait des comprimés Hua Fo

TORONTO (PC) — Santé Canada a prévenu hier le public de ne pas consommer de comprimés Hua Fo, autorisés précédemment, après qu'on eut découvert qu'ils contenaient une substance similaire au sildénafil, connue du grand public sous le nom de Viagra.

Cette herbe chinoise, vendue sous le code DIN 0 243 366, peut avoir de graves effets secondaires, a averti le ministère. Le produit, fabriqué en Chine par Guizhou Ribulo Medical Industry, porte une étiquette indiquant que « ce médicament traditionnel aux herbes peut restaurer temporairement la vivacité d'esprit en cas de fatigue ou de somnolence ».

Santé Canada a demandé à l'importateur de ces comprimés de les retirer de la vente et a émis une alerte douanière pour en bloquer les prochaines importations, vendues au Canada par la compagnie Shenlong.

À la mi-février, Santé Canada avait déjà émis un ordre de retrait à l'encontre de certains com-

primés Hua Fo, qui n'avaient pas reçu d'autorisation, quand on a découvert qu'ils contenaient la substance proche du sildénafil.

Étant donné la similitude entre la substance — dont Santé Canada n'a pas révélé le nom — et le sildénafil, les risques pour la santé liés à une utilisation inappropriée de sildénafil pourraient également exister pour les comprimés Hua Fo.

Par ailleurs, le ministère remarque qu'« on ne peut garantir l'innocuité (de l'ingrédient) et son utilisation pourrait entraîner des risques méconnus ».

Le sildénafil ne peut être consommé par des individus qui prennent en même temps du nitrate ou des produits habituellement utilisés contre les angines. Une utilisation simultanée peut causer une baisse potentiellement mortelle de la tension artérielle.

Dans des cas extrêmement rares, l'utilisation du sildénafil peut endommager les tissus pénien et entraîner une impuissance permanente.

1548 points de service

2 839 guichets automatiques

AccèsD

Réseau Desjardins

Ça vous prend du temps pour régler vos affaires

Alors, choisissez le moyen qui s'accorde le mieux à votre horaire.



À nos 1548 points de service Profitez de l'expertise de nos conseillers 40 heures par semaine* pour les services conseils et 26 heures* pour les services courants en caisse.

* Les heures d'ouverture peuvent varier d'une caisse à l'autre.



24h/24 sur desjardins.com Utilisez le site Internet le plus fréquenté parmi les institutions financières. C'est simple et sécuritaire.



En tout temps par téléphone Composez le 1 800 CAISSES pour vous inscrire, sans frais, au service AccèsD: une façon pratique de vous informer et de faire des transactions 365 jours par année.



À l'un de nos 2 839 guichets automatiques. La moitié des guichets automatiques au Québec sont des guichets Desjardins. Aussi bien dire que c'est le plus vaste réseau au Québec. Commode pour accéder à vos comptes et payer vos factures.

Petrella plaide pour un Parlement mondial de l'eau

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
ALChampagne@lesoleil.com

L'économiste Riccardo Petrella rêve d'un Parlement mondial de l'eau, qui serait en mesure de prélever un impôt international pour assurer à toute l'humanité le libre accès au précieux liquide. Et le célèbre professeur d'origine italienne propose que le siège de ce Parlement soit Montréal.

M. Petrella était de passage à Québec hier soir, à l'invitation du ministère de l'Environnement. Il n'a pas abandonné son credo.

« Trente mille personnes meurent chaque jour de maladies causées par l'absence d'eau potable, note-t-il. Et 12 000 d'entre elles ont moins de 14 ans. Deux des sept milliards d'êtres humains sur cette planète n'ont pas accès à l'eau », c'est-à-dire qu'ils vivent à plus de deux kilomètres de la source la plus proche. « Et notre société accepte cela! »

Dénonçant le fait que le dernier Forum mondial de l'eau, à La Haye, n'ait pas abouti à la reconnaissance de l'eau comme un « droit humain inaliénable », mais seulement comme un « besoin vital », M. Petrella entend se présenter au troisième Sommet de la Terre, à Johannesburg, à la fin août, avec un projet d'Accord mondial sur l'eau (AME).

Cet accord devrait d'abord reconnaître que l'eau est un bien commun patrimonial de l'humanité. Que l'eau appartient à tout le monde.

L'AME devrait également faire en sorte de ne pas laisser au marché et à la libre entreprise la gestion de l'eau. Il rappelle à cet effet que 117 villes d'Afrique et d'Amérique latine « doivent » leur eau à deux multinationales européennes.



Si l'OMC peut régler des litiges commerciaux, un Parlement mondial devrait tout aussi bien pouvoir gérer les problèmes de l'eau, dit Petrella.

Un Accord mondial sur l'eau devrait affirmer que le financement de « l'or bleu » est collectif. « Il ne faut pas oublier que l'impôt est à la base de la démocratie, de la solidarité. Dans les sociétés qui refusent l'impôt, ce sont les plus forts qui décident! »

Or, a-t-il rappelé, Montréal est candidate pour être l'hôte du quatrième Forum mondial de l'eau, en 2006. « Québec devrait en profiter pour agir et transformer ce Forum en Parlement mondial », glisse-t-il.

Si un tribunal mondial, l'OMC, peut résoudre les conflits relatifs au commerce, un Parlement mondial devrait tout aussi bien pouvoir s'occuper de ceux relatifs à l'eau, estime-t-il.

Femme laissée morte dans un fossé

■ MONTRÉAL — La jeune femme retrouvée sans vie hier matin dans un fossé longeant la voie ferrée du Canadien Pacifique, dans le centre-sud de Montréal, aurait été agressée sexuellement, puis tuée à coups de pierre sur la tête. C'est la thèse retenue présentement par les policiers de Montréal chargés d'éclaircir les circonstances entourant le meurtre de Maude Belair, une jeune fille de 18 ans dont la disparition avait été signalée à la police au cours de la fin de semaine dernière. Le corps mutilé a été repéré sur un terrain vacant situé en bordure de la voie ferrée, dans l'est de la métropole. (PC)

Liens dangereux avec les talibans

■ MONTRÉAL — Un Canadien d'origine afghane, accusé d'appartenir à un réseau de trafic de drogues qui vient d'être démantelé, craint d'être tué en prison à cause de ses liens supposés avec les talibans et le réseau Al-Qaïda, a affirmé hier son avocat. Waïce Ferdoussi, avocat de Abdul Majid Sulaymankhil, soutient que la colère suscitée par les attentats du 11 septembre aux États-Unis pourrait conduire à des représailles contre son client actuellement détenu à Montréal. Le ministère fédéral de la Justice a refusé de dévoiler les détails de la poursuite. (PC)

Dutoit accusé de harcèlement par les musiciens de l'OSM

MONTRÉAL (PC) — Des musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) affirment que leur maestro Charles Dutoit est un tyran qui les harcèle, les insulte et fait preuve d'une cruauté mentale telle que certains d'entre eux en ont été déstabilisés.

La Guilde des musiciens du Québec a annoncé hier qu'elle compte défendre ses membres musiciens de l'OSM en déposant une poursuite en Cour supérieure dans quelques jours.

« Les musiciens exigent que des mesures concrètes et définitives soient prises pour que cessent le harcèlement, le comportement insultant ainsi que le manque absolu de respect que manifeste M. Dutoit à leur endroit », a indiqué le président de la Guilde, Emile Subirana, dans un communiqué diffusé hier matin. Joint au téléphone, M. Subirana a expliqué que ces mesures concrètes passeraient par les tribunaux, sans préciser exactement sous quelle forme, à moins que la direction de l'orchestre ne fasse preuve de bonne volonté et accepte de discuter de la situation.

DIRECTION SURPRISE

Hier, la directrice générale de l'OSM, Madeleine Careau, disait être surprise de cette sortie de la Guilde, alors que la direction de l'orchestre vient d'amorcer les discussions avec les musiciens en vue du renouvellement de leur convention collective qui expire en août prochain.

« C'est complètement faux », affirme l'un d'eux, qui préfère ne pas être identifié. Selon ce musicien, la situation dure depuis bien longtemps, mais une « omerta » persistait parce que les musiciens qui critiquaient le comportement de Charles Dutoit en public étaient victimes de représailles.

Selon ce même musicien, durant les répétitions, il arrive que le chef d'orchestre change le tempo d'une pièce, volontairement, afin qu'un musicien se trompe. « C'est un grand personnage, mais un bien petit homme », dit-il.



SOURIEZ, VOUS EN AVEZ TOUJOURS PLUS AVEC NISSAN

199\$ /MOIS*

Acompte	Mensualité
0 \$	255 \$
995 \$	233 \$
1 995 \$	211 \$
2 495 \$	199 \$

0\$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus!

2,8% Financement à l'achat!**

- Siège du conducteur à 8 réglages
- Moteur 1,8 L de 126 chevaux
- Pneus toutes saisons 14 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Coussins gonflables
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD

CLIMATISEUR INCLUS

SENTRA XE 2002



*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2002 - Option Plus - (C4LGS2 BK00). Acompte ou échange équivalent de 2 495 \$. Limite de 19 500 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Le logo NISSAN est une marque de commerce de Nissan.

LE MONDE

L'Autorité palestinienne ne survivrait pas à l'invasion

■ PARIS (d'après AFP) — Les craintes pour la survie de l'Autorité palestinienne, assiégée depuis 11 jours par l'armée israélienne, se sont faites plus intenses hier, alors que des doutes apparaissent sur les intentions réelles des États-Unis.

La visite au Moyen-Orient du secrétaire d'État américain, Colin Powell, arrivé au Maroc hier, « vise à renverser l'Autorité palestinienne et à trouver un autre interlocuteur », a affirmé hier le ministre palestinien de l'Information, Yasser Abed Rabbo, un des artisans des accords d'Oslo. « C'est pour cela que le secrétaire d'État américain a choisi de visiter des dirigeants arabes avant de se rendre en Israël », a-t-il assuré.

Cet alarmisme semble partagé par les Européens. Javier Solana, le Haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère, a estimé hier que l'opération israélienne en Cisjordanie pourrait conduire, si elle se poursuivait, à anéantir l'Autorité palestinienne, rendant « très difficile, pour ne pas dire impossible » toute application d'un cessez-le-feu.

« Nous pouvons nous trouver à la fin de l'opération sans Autorité palestinienne », a-t-il déclaré.

M. Abed Rabbo a suggéré que les Américains seraient d'accord pour la poursuite de l'opération « Rempart » lancée par l'armée israélienne contre les Palestiniens et chercheraient à gagner du temps afin de laisser le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, atteindre ses objectifs.

Le président américain George W. Bush a certes réaffirmé hier que les forces israéliennes devaient se retirer « sans délai » des villes palestiniennes occupées, et, au Maroc, M. Powell a même déclaré qu'Israël devait quitter la Cisjordanie « maintenant ».

Mais, le secrétaire d'État américain ne sera pas sur place avant la fin de la semaine, et il a laissé planer le doute sur une éventuelle rencontre avec le président palestinien Yasser Arafat,

confiné puis assiégé à Ramallah depuis plus de quatre mois.

« Les États-Unis mentent et tentent de créer un autre leadership palestinien. Si Arafat s'en sort cette fois-ci, ce sera un miracle », estime Marwan Bishara, qui enseigne à l'Université américaine de Paris.

Avant de se rendre en Israël, M. Powell, qui a rencontré hier le roi Mohammed VI du Maroc, doit avoir une série d'entretiens avec des dirigeants arabes (le prince héritier saoudien Abdallah Ben Abdel Aziz, le président égyptien Hosni Moubarak) et européens à Madrid.

Pour des diplomates et des analystes, ce délai permet à M. Sharon d'accroître la pression militaire sur les Palestiniens. « Malgré ses déclarations, George W. Bush a en fait donné sept à huit jours à Sharon pour lui permettre de finir son travail, et en finir avec le vieux (Yasser Arafat) », a indiqué un diplomate arabe de haut rang à Paris.

« La plupart des États arabes ne croient plus que les plans Mitchell et Tenet soient encore valables », a-t-il ajouté en évoquant les propositions américaines de sortie négociée de l'actuelle Intifada.

De fait, en contradiction avec les objectifs du plan Mitchell, M. Sharon a ajouté qu'une fois l'opération terminée, Tsahal resterait en Cisjordanie dans des « zones de sécurité » établies le long de la « ligne verte » qui sépare Israël des Territoires palestiniens. « Je crois que Sharon a annoncé aujourd'hui la fin du processus de paix, la fin des accords d'Oslo, la fin de l'Autorité palestinienne et celle de l'initiative (de paix) saoudienne », a aussitôt réagi le principal négociateur palestinien, Saëb Erakat.



Cette Palestinienne se bouche les oreilles pendant les tirs israéliens à Bethléem.

EN BREF

MAROC

Festivités reportées

■ RABAT — Le roi Mohammed VI du Maroc a décidé hier de reporter à une date indéterminée les « festivités populaires » de son mariage prévu le 12 avril, « en raison de la situation qui prévaut dans les territoires palestiniens », apprend-on de sources proches du palais royal. Le roi du Maroc avait prévu trois jours de festivités populaires du 12 au 15 avril à Marrakech (350 km au sud-est de Rabat) pour célébrer son union avec Salma Bennani, une informaticienne de 24 ans. « La cérémonie sera célébrée dans un cadre intime et privé », précisait-on de mêmes sources, alors que le programme initial prévoyait le mariage de plusieurs dizaines de couples aux quatre coins du royaume et des festivités pour « célébrer l'attachement du peuple marocain au trône alaouite ». (AP)

AFGHANISTAN

Un ben Laden coi

■ WASHINGTON — Le fait qu'Oussama ben Laden ne fasse plus parler de lui est un signe de progrès en Afghanistan, a estimé hier le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld. « Il me semble qu'Oussama ben Laden ne présente plus de bandes vidéo ces derniers temps »: c'est un signe que les chefs terroristes « sont très occupés à tenter de survivre » et que les activités d'Al-Qaïda sont désorganisées, a déclaré le ministre à la presse au Pentagone. M. Rumsfeld était alors interrogé sur l'incapacité des États-Unis à capturer les principaux chefs des talibans et d'Al-Qaïda, l'organisation accusée des attentats du 11 septembre. (AFP)

PAKISTAN

Un Omar menaçant

■ ISLAMABAD — Le chef suprême des talibans, le mollah Mohammad Omar, est toujours en vie et continue de menacer les États-Unis d'une « guerre sainte », selon le quotidien pakistanais *The Frontier Post* qui a publié hier un message attribué au mollah Omar diffusé dans Internet. « L'Amérique se figure qu'elle a gagné sa guerre contre les musulmans, mais nous musulmans savons que (...) la guerre continue », a-t-il déclaré hier. Le chef des talibans est en fuite depuis la reddition en décembre de son fief de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, aux forces locales afghanes. Sa présence avait été signalée pour la dernière fois en janvier à Baghlan, dans la province de Helmand, située à l'ouest de celle de Kandahar, mais il aurait fui cette zone peu après. (AFP)

CACHEMIRE

Sept hindous tués

■ JAMMU, Inde — Des militants musulmans ont tué sept hindous et brûlé une vingtaine de maisons lors de l'attaque hier d'un village dans la partie indienne du Cachemire, ont déclaré la police et des témoins. Deux femmes figurent parmi les morts alors que 10 personnes ont également été blessées, dont cinq grièvement. Cette nouvelle tuerie survient un peu plus d'une semaine après que 11 personnes eurent été tuées et 25 autres blessées par un commando suicide qui a attaqué un temple hindou de Jammu. Une insurrection armée musulmane a fait plus de 35 000 morts au Cachemire depuis 1989 et crée une tension quasi permanente entre l'Inde et le Pakistan. Le Cachemire est une région disputée par les deux rivaux qui en administrent chacun une partie. (AFP)

IRLANDE DU NORD

Autre désarmement

■ BELFAST — LIRA a annoncé hier le deuxième acte de désarmement de son histoire, un geste qui lui permet de consolider le processus de paix en Irlande du Nord tout en renforçant les chances de son aile politique, Sinn Féin, à quelques semaines des élections générales en Irlande. Une nouvelle cache d'armes située « près de la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande » a été neutralisée en fin de semaine, a précisé une source proche du général canadien John de Chastelain. L'arsenal démantelé est plus « varié » et « substantiel » que lors du premier acte de désarmement volontaire de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) en octobre dernier. Tous les dirigeants politiques, catholiques et protestants, qui soutiennent le processus de paix, ont salué cette initiative. (AFP)

Attentat raté contre un ministre afghan

■ KABOUL (AP, AFP) — Une bombe a explosé hier à Jalalabad au passage d'un convoi transportant le ministre afghan de la Défense, tuant quatre passants et en blessant 16 autres. Le ministère y voit une nouvelle tentative de déstabilisation du gouvernement intérimaire.

Le ministre de la Défense, Mohammed Fahim, n'a pas été blessé quand l'engin a explosé 200 mètres derrière le convoi, a précisé Aghan Jan, un collaborateur du commandant militaire de Jalalabad, Hazrat Ali. Les victimes étaient des gens qui se trouvaient le long du cortège pour acclamer l'entrée de Fahim à Jalalabad.

Un responsable du ministère de la Défense à Kaboul n'hésite pas à parler d'une tentative d'assassinat. Les auteurs de cet attentat « tentent de déstabiliser le pays et gêner les plans du ministre » à Jalalabad, a déclaré Mir Ajan.

Mohammed Fahim, dont le convoi n'a pas été atteint, a été acheminé vers un endroit où il a pu rencontrer des commandants militaires locaux et des chefs tribaux et discuter avec eux

d'une nouvelle campagne gouvernementale destinée à éradiquer la production de pavot.

LA CULTURE DU PAVOT

Kaboul offre des subventions aux cultivateurs de pavot afin qu'ils détruisent leurs récoltes et qu'ils reconvertisent leurs champs. Mais nombre de fermiers jugent l'enveloppe trop faible par rapport aux revenus du pavot qui alimente le trafic de drogue.

Le lancement du programme d'éradication du

pavot hier a été émaillé d'incidents à travers tout le pays. Dans l'Est, des paysans ont tiré sur des responsables de la province qui surveillaient leurs champs. Au moins un responsable a été tué, d'autres blessés, quatre selon un témoin. Des hommes de la tribu Shenwari ont, par ailleurs, bloqué la route reliant Kaboul au Pakistan, jetant des pierres sur les véhicules, selon des automobilistes arrivés à Peshawar.

La police afghane a découvert, dimanche, à Kaboul, quatre roquettes de fabrication chinoise qui ciblaient les soldats de la force internationale de maintien de la paix déployés dans la capitale. Elles ont été découvertes à l'endroit d'où deux roquettes avaient été tirées la nuit précédente en direction du siège de l'ISAF (Force internationale d'assistance à la sécurité), selon le commandant Can Oz Tuaf, de l'ISAF.

La semaine dernière, les forces de sécurité ont interpellé au moins 160 personnes soupçonnées de préparer

des attaques contre le premier ministre intérimaire Hamid Karzai et l'ancien roi en exil, Mohammed Zahir Shah, qui devrait rentrer en Afghanistan à la fin du mois.

FAHIM APRÈS MASSOUD ?

Le général Fahim, qui appartient à l'ethnie tadjike, est le chef militaire de l'Alliance du Nord, la coalition de minorités ethniques qui a combattu le régime des talibans et domine l'actuel gouvernement intérimaire, mais dont Hamid Karzai, un Pachtoun, ne fait pas partie.

Le général Fahim avait succédé comme chef militaire de l'Alliance du Nord au commandant Ahmad Shah Massoud, assassiné le 9 septembre 2001.

Par ailleurs, le Pentagone, dressant un bilan généralement positif de six mois d'opération Liberté immuable, a assuré hier, à Washington, que les forces américaines resteront en Afghanistan tant que la future armée nationale afghane ne pourra assurer la sécurité dans le pays.



Le ministre de la Défense

Lionel Jospin voit sa cote d'amour s'effriter

PARIS (d'après AP) — Faut-il y voir les prémices d'un tournant dans la campagne présidentielle française ? Affaibli par quelques gaffes et par un message parfois confus, le candidat socialiste Lionel Jospin semble marquer le pas dans les sondages, suffisamment en tout cas pour que pointe l'inquiétude chez ses partisans.

Après avoir devancé Jacques Chirac pendant plusieurs semaines dans les intentions de vote au second tour, Lionel Jospin est désormais donné à égalité (50%) avec le président candidat dans le sondage CSA publié hier dans *Libération* et *La Dépêche du Midi*.

Surtout, le score de Jospin au premier tour s'effrite franchement, avec 18,5% d'intentions de vote (moins 1,5 point), alors que Chirac, lui, gagne deux points pour atteindre 22%.

Déjà, un sondage de la Sofres pour LCI ne crédite, vendredi, M. Jospin que de 19% des intentions de vote au premier tour, en chute de deux points par rapport à la semaine précédente, alors que son adversaire gaulliste en gagnait autant avec 24%.

Ces deux enquêtes ayant été réalisées après la publication par le

Conseil constitutionnel de la liste officielle des 16 candidats, la progression de Chirac peut en partie s'expliquer par le report sur son nom d'une partie de l'électorat de Charles Pasqua. Ce dernier a dû renoncer à se porter candidat pour cause de nombre insuffisant de parrainages.

Mais Jospin, lui, ne bénéficie en rien de la baisse de J.-P. Chevènement (8%, moins un point) ou de Robert Hue (4%, moins un point). Au contraire, alors que le candidat des Verts, Noël Mamère, est le seul, à gauche, à tirer son épingle du jeu avec un score inégal de 8,5% selon CSA, le PM est plus que jamais menacé par une Arlette Laguiller qui s'installe à un niveau de 8,9% d'intentions de vote.

Le candidat socialiste semble surtout payer les quelques maladroises qu'il a commises ces dernières semaines. Après un départ en campagne en fanfare, Lionel Jospin a semblé obnubilé par son duel avec le président candidat, au point de déraiser en s'en prenant à l'âge de ce dernier. Du coup, il a aussi tardé à se situer franchement à gauche, au risque d'ouvrir un boulevard à Arlette Laguiller...

Les Serbes blessent 19 policiers de l'ONU

■ MITROVICA, Yougoslavie (AP) — Dix-neuf officiers de la police des Nations unies au Kosovo ont été blessés hier alors qu'ils tentaient de contenir une violente manifestation de centaines de Serbes à Mitrovica, dans le nord de la province serbe, selon le chef de la police de l'ONU, Stefan Feller.

L'un des policiers se trouvait dans un état grave, a-t-il ajouté, sans préciser les nationalités des policiers blessés.

Il s'agit des affrontements les plus graves survenus depuis des mois à Mitrovica, ville divisée entre la communauté serbe et la communauté albano-phonie.

Selon Marko Jaksic, chef de la communauté serbe de Mitrovica, les troubles ont éclaté lorsque la police de l'ONU a arrêté Slavoljub Jovic-Pagi, chef de la milice extrémiste des « gardes du pont », qui dans le passé a empêché Serbes et albanophones de franchir le pont qui sépare les deux parties de la ville.

Néanmoins, John Neil, chef de la police onusienne à Mitrovica, a déclaré qu'une foule s'était formée lorsque la police de l'ONU avait installé un barrage routier pour un contrôle de routine des véhicules dans la partie serbe

de la ville. Certaines personnes ont alors commencé à jeter des pierres sur les officiers. L'un des Serbes a été arrêté parce qu'il jetait des pierres et incitait les autres à faire de même.

Les commandants de la police de l'ONU ont dit avoir appelé des renforts quand la foule a commencé à devenir violente. Deux grenades à main ont été lancées contre les agents de l'ONU. Selon John Neil, les policiers ont essuyé des coups de feu de deux tireurs et ont répliqué pour se défendre.

Selon Marko Jaksic, un dirigeant serbe local qui dirige un hôpital, deux civils ont été blessés, dont un grièvement, « apparemment par des balles tirées par la police antiémeute ».

L'agence privée Beta basée à Belgrade rapporte que deux explosions fortes et des tirs d'armes automatiques ont retenti durant ces incidents dans la partie serbe de Mitrovica.

Crainte d'une vague d'attentats avant le scrutin en Colombie

BOGOTA (d'après AFP) — L'attentat à la voiture piégée de dimanche, qui a fait 12 morts et une centaine de blessés à Villavicencio, au sud-est de Bogota, a ravivé la crainte d'une vague d'attentats dans les grandes villes de Colombie, à moins de deux mois de l'élection présidentielle.

L'explosion, causée par 50 kilogrammes de dynamite, dans un quartier très fréquenté de Villavicencio, capitale du département de Meta peuplé

de 450 000 habitants, a été attribuée par les autorités aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes).

Cet attentat est le septième à la voiture piégée perpétré en Colombie en l'espace de 10 mois. Ces sept attentats ont fait au total 20 morts et 155 blessés.

Le président Andrés Pastrana, dont le successeur doit être élu le 26 mai, a averti à plusieurs reprises les Colom-

biens de nouveaux risques d'attentats à la suite de la rupture, le 20 février, des négociations de paix avec les FARC, principal mouvement de guérilla de Colombie avec 17 000 hommes.

Les FARC ont entamé depuis une campagne de violences contre les infrastructures énergétiques et routières, et les analystes politiques et militaires avaient jugé probable le lancement d'une vague d'attentats à la bombe dans les grandes villes.

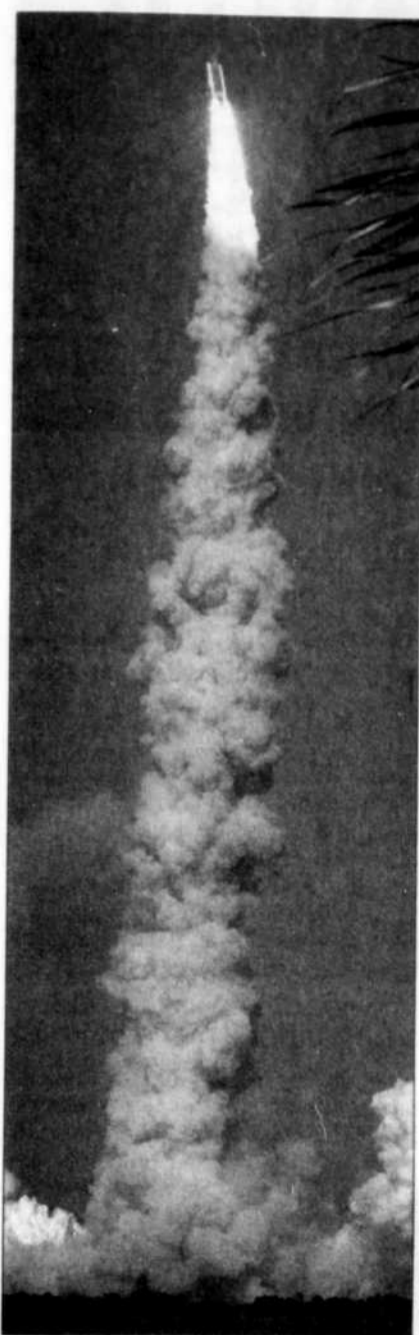
À Bogota, Medellin et à Cali notamment, la surveillance dans les endroits stratégiques ou les plus fréquentés, comme les centres commerciaux et les locaux des principaux médias, avait déjà été renforcée.

DEUX PRÊTRES ENLEVÉS

Par ailleurs, deux prêtres ont été enlevés dimanche par des guérilleros de l'Armée nationale de libération (ELN, guévariste) dans le département d'A-

rauca, situé dans l'est de la Colombie et frontalier du Venezuela.

Saulo Carreno, curé de la localité de Saravena, et Luis Teodoro Gonzalez, prêtre de San Lorenzo de Arauquita, ont été enlevés alors qu'ils étaient allés proposer leur médiation à des guérilleros pour tenter d'obtenir la libération de sept hommes politiques aux mains de l'ELN depuis plusieurs jours, a précisé l'évêque. L'ELN est la deuxième guérilla colombienne.



La navette partie hier pour 11 jours.

« Atlantis » en route pour le train de l'espace

CAP CANAVERAL (d'après AFP) — La navette spatiale *Atlantis* a pris hier le chemin de la Station spatiale internationale (ISS), avec la mission de lui apporter le premier élément d'une colonne vertébrale qui, à son achèvement, sera la plus longue structure jamais construite dans l'espace.

La navette s'est arrachée de son pas de tir à 16 h 44, heure locale, malgré les vents forts qui balayaient le centre spatial, une source d'inquiétude pour la NASA qui envisageait depuis la mi-journée un report du lancement, déjà en retard de quatre jours sur sa date prévue.

Comparée par la NASA à une colonne vertébrale, la nouvelle structure dont *Atlantis* transporte le premier élément servira de base à des dizaines de tonnes d'équipements : panneaux solaires, appareils de refroidissement et autres systèmes nécessaires à la survie dans la Station orbitale.

Cette structure mesurera plus de 100 mètres à son achèvement, en 2004. Elle permettra alors aux occupants de l'ISS de se déplacer avec le bras robotisé Canadarm2 déjà en orbite, qui sera bientôt monté sur une base mobile lui permettant de courir le long d'un rail sur une distance de 91 mètres.

Demain, quand *Atlantis* sera arrivée à l'ISS, les astronautes débiteront leur travail d'installation de ce nouveau segment supportant une base mobile, un équipement à mi-chemin entre le wagon plat et la locomotive.

Ce wagonnet, que les astronautes doivent faire fonctionner avant leur retour sur Terre, aura une vitesse maximum de 91 mètres à l'heure. Elle n'en sera pas moins le petit train le plus rapide du monde, monté sur une station spatiale lancée à 27 000 km/heure en orbite autour de la Terre.

Une fois les rails et la plate-forme d'aluminium installés, la prochaine étape sera la fixation sur ce wagon plat d'une base permettant d'y accrocher le bras Canadarm2. Ce sera la mission des astronautes de la navette *Endeavour* dont le départ est pour l'instant fixé au 31 mai.

Le premier élément de la nouvelle structure, une poutre en treillis longue de 13 mètres et d'un poids de 13 tonnes, remplit actuellement l'essentiel de la soute d'*Atlantis*. Cette poutre a été construite par Boeing.

On a fait nos devoirs

Parce que nous croyons que nos jeunes méritent ce qu'il y a de mieux, nous avons investi massivement en éducation.

Les besoins en éducation sont croissants. Avec plus d'argent, imaginez ce qu'on pourrait faire pour nos enfants.

Le déséquilibre fiscal*, c'est clair, c'est réel. Chaque semaine, le Québec perd au moins 50 millions de dollars.

Il est grand temps que le fédéral nous respecte et nous retourne notre argent.

* Pour en savoir plus : www.desequilibrefiscal.gouv.qc.ca

Québec 

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

De primaire à communautaire



Une ancienne école primaire du quartier Saint-Thomas d'Aquin (sur la rue Boivin, à Sainte-Foy) a été vendue par la commission scolaire des Découvreurs à un regroupement d'une quinzaine d'organismes communautaires qui s'en sont portés acquéreurs au coût de 251 000 \$. L'édifice, actuellement loué au cégep de Sainte-Foy, a besoin d'importants travaux de rénovation et de remise aux normes, évalués à 600 000 \$. Divers programmes d'aide gouvernementale seront sollicités. En conférence de presse, le vice-président du conseil exécutif de la Ville de Québec, Claude Larose, se réjouissait que la fusion permette d'exporter, vers les quartiers périphériques, la politique de support des organismes communautaires que l'ancienne Québec pratique depuis plusieurs années. L'annonce a été faite dans les locaux d'un des organismes, La Baratte, une cuisine communautaire. Sur notre photo, on reconnaît le ministre Paul Bégin qui se prête de bonne grâce à l'essai que lui propose une cuisinière bénévole. M. C.

DÉFUSION EN BAISSÉ DANS LES SONDAGES

Le Parti libéral ne renonce pas à « consulter », dit Michel Després

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

Le fait que l'option de la défusion soit en baisse sur le territoire de la nouvelle ville de Québec ne la remet nullement en question pour le porte-parole du Parti libéral de la région de Québec, Michel Després. Pour lui, il importe de consulter les citoyens pour s'en assurer.

Un sondage SOM/LE SOLEIL publié samedi révèle en effet que la question de la défusion perd du terrain et que 75 % des citoyens de la nouvelle ville, 70 % des résidents de la banlieue ne veulent pas de cette option, trois mois après le regroupement forcé de leur ancienne municipalité à Québec.

« Si les gens sont satisfaits, tant mieux! Nous, on veut s'assurer qu'on ne leur a pas imposé une démarche. On a toujours eu une politique de respect. On ne prône pas la défusion! Notre résolution dit que c'est le citoyen qui choisit. On veut qu'il puisse s'exprimer », commente M. Després.

Celui-ci trouve normal que le dossier ne soit plus aussi chaud, aujourd'hui, qu'au moment où la loi créant les nouvelles villes a été votée.

Le député de Limoilou refuse de préciser si d'anciennes municipalités comme Saint-Augustin ou Val-Bélair (qui avaient passé des résolutions en ce sens) peuvent décider de leur sort sans tenir compte du reste de la banlieue, si les citoyens de Baie-d'Urfé, à Montréal, d'irréductibles opposants à la fusion, peuvent décider seuls de revenir en arrière si le Parti libéral forme le prochain gouvernement.

« Il n'y aura pas de politique différente pour Québec et Montréal. On verra quels seront les critères. La loi n'est pas écrite au moment où on se parle. On permettra une signature de registre, il y aura des études de coûts là où il y aura des demandes et les gens en seront informés. Si les gens sortent, ils sauront combien ça va coûter. On verra quand les lois seront écrites », explique M. Després.

Celui-ci ne semble pas étonné de constater que, dans l'ensemble, les citoyens de la nouvelle ville de Québec se disent satisfaits: 81 % d'entre eux n'ont pas vu de différence dans les services offerts.

« Au bout de 100 jours, les services n'ont pas été modifiés. On verra avec le temps si les taxes vont continuer à baisser, si les services vont se maintenir, quel sera l'impact des négociations de conventions collectives », dit, sceptique, le porte-parole du Parti libéral.

« Nous ne favoriserons ni une option ni une autre, ni le démantèlement, ni le regroupement », de clore M. Després.

BUDGET DE LA NOUVELLE VILLE DE LÉVIS

Le maire Garon dénigre le travail du Comité de transition

Sa proposition budgétaire était entachée d'irrégularités et démontrait une certaine euphorie, selon lui

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

La proposition budgétaire préparée par le Comité de transition de la Ville de Lévis était entachée d'un certain nombre de manquements et d'irrégularités, a affirmé le maire Jean Garon, hier soir.

« S'il y a un budget qui n'était pas en équilibre, c'était celui du Comité de



Le maire Jean Garon a « pelleté » hier le déséquilibre budgétaire dans la cour du Comité de transition.

transition », a sans ambages indiqué le maire, qui informait ses collègues du conseil de la progression des discussions entre la Direction générale de la ville et le ministère des Affaires municipales.

De l'avis du maire, c'est en percevant la réalité « de façon euphorique » que le Comité de transition a élaboré sa proposition, ne serait-ce que des factures n'ont pas été prises en compte, que des nominations de cadres ont été effectuées sans que ne soit établi leur nouveau niveau de traitement, que des erreurs de calculs ont été faites, etc. Des choses qui étaient inconnues au moment du dépôt de la proposition de 121 millions \$, le 26 novembre, et qui ont été découvertes au fil de l'examen de son contenu.

« Les discussions (avec le MAM) portent essentiellement sur les omissions du Comité de transition », a résumé le maire.

Les échanges avec le ministère d'André Boisclair ont été entamés à la de-

mande du ministre même, il y a une huitaine, après que celui-ci eut constaté publiquement que le budget que s'appropriait à adopter l'administration Garon était déficitaire « d'environ 6 millions \$ ». M. Boisclair avait aussi constaté que « le maire de Lévis semble avoir une appréciation quelque peu particulière des travaux qui ont été faits par le Comité de transition ». Du même souffle, il s'était dit disposé à examiner la question avec le maire.

Plus tard, le maire Garon avait émis l'avis que son budget n'était pas déficitaire. Son cabinet avait également précisé que les discussions avec le MAM portaient seulement sur les « besoins particuliers de la Ville de Lévis en regard de la transition ».

OBJECTIF 15 AVRIL

Jusqu'à présent, des discussions avec le MAM se sont déroulées en deux occasions, et d'autres échanges sont prévus. Du propos du maire, il est ressorti qu'il ne présume pas du moment où le ministère sera en mesure de donner une réponse à son administration.

L'objectif de celle-ci est de déposer son budget de l'an 1 le lundi 15 avril.

La Ville de Lévis est la seule des huit grandes villes créées par Louise Harel à ne pas avoir de budget.

AFFAIRE DU MARCHÉ CENTRAL

Denis Schmouth en procès

La Couronne entend prouver que la méga-fraude a été amorcée par le comptable des sœurs du Bon-Pasteur

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

C'était l'ouverture, hier, du procès du comptable Denis Schmouth, accusé d'avoir participé à la méga-fraude de 100 millions \$ dont ont été victimes deux communautés religieuses.

L'ancien comptable des sœurs du Bon-Pasteur, radié de son ordre professionnel en 1999, est accusé de vol, fraude et d'avoir encaissé des commissions secrètes.

Le procureur de la Couronne, M^e Paul Roy, entend prouver que Denis Schmouth, 67 ans, a rendu possibles plusieurs actions de ses anciens complices Jean-Alain Bisailon et Jean-Pierre Cantin.

Selon la Couronne, le trio avait réussi à convaincre les sœurs du Bon-Pasteur de Québec et, éventuellement les sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi de s'impliquer dans le financement du Marché central de Montréal, un projet de construction de tours à bureau et de magasins à grande surface sur une zone agricole de un million de pieds carrés.

M^e Paul Roy a commencé par interroger son témoin-clé, Jean-Pierre Cantin, devenu délateur après avoir plaidé coupable et été condamné à 65 mois de pénitencier en septembre 2000.

Lex-avocat Cantin, sous la protection de deux policiers de la GRC, a raconté au juge Jean-François Dionne comment Jean-Alain Bisailon lui a confié, à la fin de l'été 1992, qu'il cherchait du financement pour le projet d'un de ses clients. Cantin a alors suggéré à Bisailon de contacter Denis Schmouth, le comptable des sœurs du Bon-Pasteur, pour lui demander si les religieuses seraient intéressées à consentir un prêt.

De fil en aiguille, Bisailon, Cantin et Schmouth en viennent à présenter aux sœurs du Bon-Pasteur un projet de prêt de 4 millions \$ sur six mois avec un taux d'intérêt alléchant de 15%. « M. Schmouth appuyait le projet et se montrait confiant du rendement que ça pouvait procurer aux sœurs », a témoigné Jean-Pierre Cantin.

Avec l'argent, le client de Jean-Alain Bisailon pourra devenir actionnaire majoritaire du Marché central et commencer le développement.

Les trois hommes présentent le projet comme un moyen de sauver le gagne-pain des petits maraichers, propriétaires d'une partie du terrain, qui pourraient perdre gros si la transaction échouait. « Ça ne correspondait pas à la situation réelle, dit Jean-Pierre Cantin. On a tu le fait que les marai-

chers n'auraient pas vendu s'ils n'avaient pas eu la garantie de pouvoir rester sur le site. »

Les sœurs acceptent et avancent l'argent. Selon la Couronne, environ 3,2 millions \$ serviront à l'achat des actions, mais plus de 700 000 \$ seront versés en commissions à Jean-Alain Bisailon.

CADEAU DE NOËL

Les promoteurs veulent maintenant acquérir 100 % des actions du Marché central et retourner voir les sœurs du Bon-Pasteur pour leur demander un nouveau prêt, celui-là de 21 millions \$.

Pour prouver leur bonne foi, Bisailon, Cantin et Schmouth arrivent à la rencontre avec les sœurs en leur remettant la totalité du prêt qui atteignait alors 4,2 millions \$. Mais ce que les religieuses ne savent pas, a rappelé Cantin à la cour, c'est que l'argent pour rembourser le premier prêt ne sera pas pris dans les coffres de la compagnie Marché central, mais à même le chèque du deuxième prêt!

Jean-Pierre Cantin a raconté comment, en décembre 1992, Jean-Alain Bisailon lui a remis deux paquets contenant chacun 150 000 \$, un pour lui et un pour Denis Schmouth.

« Quand je l'ai remis à Denis Schmouth, il l'a mis au pied de l'arbre (de Noël) et m'a dit "merci beaucoup" », ajoute Cantin.

Le délateur a commencé à raconter hier comment les trois hommes auraient utilisé des prête-noms pour sortir l'argent des sœurs du pays et brouiller les pistes aux policiers.

Selon la preuve de la Couronne, Schmouth a disposé durant deux ans d'un compte bancaire en Suisse où Cantin et Bisailon avaient déposé 100 000 \$.

Le procureur de la Couronne, M^e Paul Roy, entend aussi raconter comment les sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi ont été amenées à prêter 30 millions \$ dans ce qui leur était aussi présenté comme une œuvre humanitaire.

Le procès de Denis Schmouth se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine. Jean-Alain Bisailon, lui, subit toujours son enquête préliminaire.



Jean-Pierre Cantin en 1996



Denis Schmouth en 1996

Les cols blancs restent à la FISA

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

Tous les cols blancs de la Ville de Québec seront représentés par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA). Le vote d'allégeance, contesté par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), ne sera pas repris. Telle est la décision rendue par le juge en chef adjoint du Tribunal du travail, Claude Saint-Arnaud.

Le 23 octobre 2001, le syndicat FISA recueillait 705 votes alors que le syndicat SCFP en obtenait 635 et celui de la CSN, 225.

Or un courriel de la CSN adressé aux employés FISA, les incitant à rejoindre ses rangs, était expédié après que toute propagande soit interdite pour ne pas influencer le vote.

Le SCFP a donc demandé son annula-

tion. Rendant sa décision, le commissaire du travail a refusé la demande, estimant que la FISA n'avait pas contrevenu à l'interdit de propagande et qu'elle n'en avait rien retiré. La semaine dernière, le juge Claude Saint-Arnaud a confirmé ce jugement en appel.

Il observe en effet qu'il est loin d'être certain que le tract de dernière minute ait pu influencer le vote, compte tenu de la campagne menée par chaque partie précédemment, et que si « le syndicat SCFP a fait des gains spectaculaires au détriment du syndicat FISA, c'est pure spéculation de prétendre que l'avance du SCFP aurait été encore plus forte n'eût été de cette propagande », estimant que le SCFP en avait profité tout autant.

Le SCFP n'aurait pas l'intention de s'adresser à la Cour supérieure pour en appeler de ce jugement.

Fido voit gros.

1 000 minutes
les soirs
et week-ends

- > 150 minutes en semaine
- > Messagerie vocale Performance®
avec Réponse éclair®
- > Rappel de minutes
pour un meilleur contrôle de votre utilisation

30\$
par mois



Nokia 3390

0\$

Après crédit Fido® de 200 \$

Aucun contrat

fido

Abonnez-vous dès maintenant.

Livraison gratuite.

1 888 482-FIDO (3436)

www.fido.ca

Offre valide jusqu'au 2 juin 2002. Détails en magasin.

fido LES MAGASINS

- Place Fleur de Lys (en face du Sears)
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1^{er} étage
- Galeries de la Capitale, 2^e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :



À la recherche de l'occupant



COLLABORATION SPÉCIALE VINCENT FRADET

Pompiers et policiers ont tenté en vain de trouver le locataire d'une maison incendiée dans la nuit de dimanche à hier sur le boulevard Talbot à Stoneham. Ce n'est qu'après avoir quitté les lieux du sinistre, hier, que les sapeurs ont appris que le résidant de la maison ravagée manquait à l'appel. On ne savait pas si l'homme était chez lui ou hors de sa résidence lors du drame. Aucun membre de sa famille n'avait pu être joint à ce moment. À l'aide d'une excavatrice, les débris de la maison ont été retirés, mais sans que l'on puisse avancer pour autant dans les recherches. L'homme demeure introuvable. J.-F.N.

THETFORD MINES

Il se ligote et « se séquestre »

Un employé de restaurant monte toute une mise en scène pour camoufler qu'il avait volé son patron

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ **THETFORD MINES** — Un employé de la Pizzeria du Boulevard de Thetford Mines qui avait, semble-t-il, de gros problèmes financiers, a simulé, dans la nuit de dimanche à hier, sa propre séquestration dans le but de s'emparer d'une somme d'argent appartenant à son employeur.

Un homme d'entretien qui entraînait travailler au restaurant vers 4 h hier a entendu des cris provenant du sous-sol. Une fois descendu sur les lieux, il a découvert l'employé, un homme dans la trentaine, ligoté. Celui-ci disait avoir été victime d'un vol durant la nuit et affirmait que les malfaiteurs l'avaient séquestré pendant qu'ils commettaient leur crime.

Les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ ont interrogé l'employé hier matin pour finalement découvrir qu'il n'était pas la victime mais bien le malfaiteur.

« L'individu avait fait toute cette mise en scène pour s'approprier une somme d'argent appartenant à son employeur, car il était aux prises avec des problèmes financiers », expliquait hier l'agente Ann Mathieu, de la SQ, sans toutefois préciser la nature des problèmes financiers.

La somme volée, qui serait supérieure à 1000 \$ mais inférieure à 5000 \$, a été retrouvée. Quant à l'employé, il comparaitra par voie de sommation au palais de justice de Thetford Mines sous une accusation de méfait public pour avoir fait faire une enquête inutile aux policiers. Une accusation de vol pourrait également s'ajouter après analyse du dossier par le procureur de la Couronne.

Le propriétaire de la Pizzeria du Boulevard, l'homme d'affaires thetfordois Eric Lessard, était pour sa part très surpris et déçu d'apprendre qu'un de ses employés avait orchestré cette mascarade.

« Les deux bras m'ont tombé quand j'ai appris ça ! Pourtant, ça faisait cinq ans qu'il travaillait ici et je n'avais jamais eu de problème avec lui », a-t-il dit, précisant que c'était la première fois que son restaurant était la cible d'un vol.

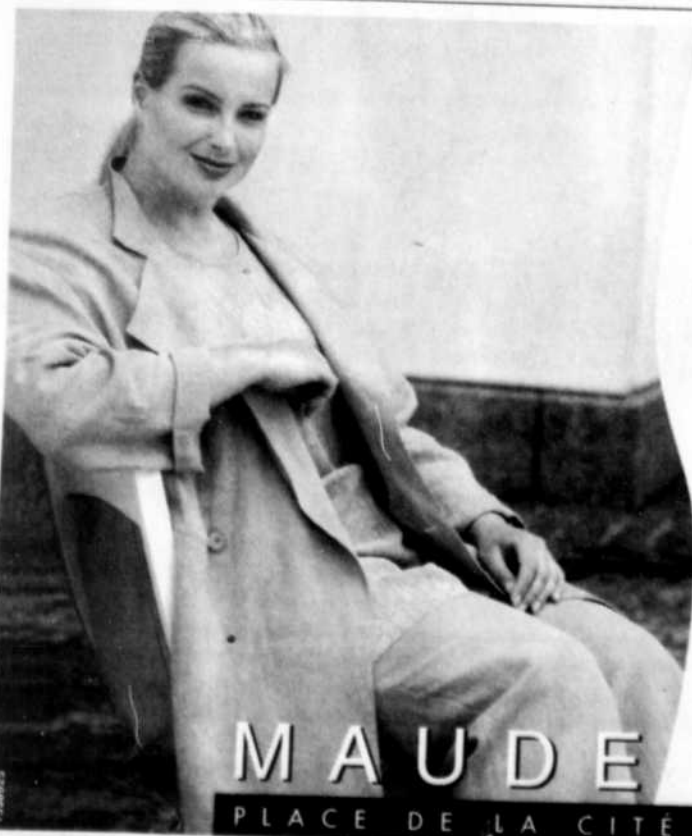
EN BREF

Vol au Quillodrome

■ Un vol qualifié avec séquestration a eu lieu au Quillodrome de Lévis vers 23 h 35 dimanche. À la fermeture du commerce, un homme portant une cagoule, armé d'un pistolet et d'un couteau de chasse attendait l'employé à l'extérieur de l'établissement. « Sous la menace des ses armes, l'individu a obligé l'employé à rentrer dans la salle de quilles et l'a ensuite embarré dans le vestibule avant de filer avec l'argent du tiroir-caisse », explique l'agent Christian Cantin, du Service de sécurité publique de Lévis. Après deux heures d'acharnement, l'employé a réussi à défoncer un mur et à contacter les policiers. La police de Lévis recherche activement un homme âgé dans la trentaine, mesurant 1,75 m et pesant 82 kg. Il portait un manteau long et des pantalons style « cargo » et avait un sac à dos noir. J.-F.N.

MORT D'UN ENFANT À VALIN L'accident de motoneige s'est produit sur un lac

■ Les policiers ont éclairci certaines circonstances de l'accident de motoneige qui a coûté la vie à un garçon de huit ans samedi soir dans la région de Valin, au Saguenay. Le petit Alex Gervais, de Jonquière, en visite chez son grand-père, était parti faire une balade en motoneige avec un voisin et ami de la famille. Filant sur le lac Betsiamites, la motoneige a soudainement heurté une lame de glace. Les deux occupants ont été éjectés du véhicule. Le conducteur, un homme dans la cinquantaine, a subi quelques blessures. Le garçon est malheureusement décédé à l'hôpital de Chicoutimi. Selon la Sûreté du Québec, les deux portaient leur casque de sécurité. I.M.



J'ai du style
J'ai de la personnalité
Je suis une taille
14 • 16 • 18 • 20 • 22

MAUDE eccetera
PLACE DE LA CITE 658-2874



BUICK

Roulez comme un pro

0%
à l'achat*
398\$/mois**
Location 48 mois
Transport et préparation inclus
29 998\$ à l'achat***

- La robustesse d'un utilitaire sport
- La polyvalence d'une fourgonnette
- L'élégance d'une berline de luxe

RENDEZVOUS CX



Vos concessionnaires



du Québec

Les concessionnaires GM du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2002 en stock. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0 % disponible jusqu'à 36 mois. Exemple de financement de 30 000 \$ à 0 % : 36 versements de 833,33 \$. **Paiement mensuel basé sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent de 3 246 \$. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité de 475 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. ***À l'achat, préparation incluse, transport (900 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Les Gaspésiens retournés à l'école

Emploi-Québec injecte 8,7 millions \$ pour inciter 1000 adultes par année à terminer leur secondaire IV ou V

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

■ CHANDLER — La moitié des Gaspésiens n'ont pas de diplôme d'études secondaires, ce qui pourrait, dans un proche avenir, freiner la volonté des entrepreneurs et investisseurs à s'installer dans la région. Il s'agit du pire bilan de tout le Québec. Emploi-Québec lance donc une offensive pour scolariser les chômeurs ou les utilisateurs des programmes d'emplois temporaires.

« Vous le savez, actuellement, on essaie de faire venir des entrepreneurs en Gaspésie. Au fur et à mesure qu'on en trouve, les premières questions que nous posent ces gens-là, c'est est-ce qu'on va avoir la main-d'œuvre là-bas, est-ce que la main-d'œuvre a les qualifications nécessaires, est-ce qu'elle est compétente, est-ce qu'elle est suffisamment formée? », racontait hier matin la ministre déléguée à l'Emploi, Agnès Maltais.

L'objectif ultime: inciter 1000 personnes de moins de 45 ans par an, pendant deux ou trois ans, à retourner sur les bancs d'école pour obtenir un niveau d'éducation minimum, soit un secondaire IV ou V dans les matières de base, dont le français et les mathématiques. Le tout se dé-

roulera pendant leur période d'admissibilité à l'assurance-emploi. Une offensive dans laquelle Emploi-Québec injectera 8,7 millions \$.

« Si on augmente le nombre d'entreprises dans notre région, on va se mettre à chercher la main-d'œuvre qualifiée, soutient le député de Gaspé, Guy Lelièvre. Ça va être un problème. Il va falloir qu'on travaille fort pour le résoudre. Qui aurait pensé ça il y a quelques années? »

Gaétan Cousineau, porte-parole de la Coalition chômage gaspésienne, affirme que le problème était ciblé depuis quelque temps déjà. « On analysait la situation, on regardait les gens année après année se satisfaire de 10 ou 12 semaines de travail et ensuite, rien foutre le reste de l'année, et on trouvait ça vraiment dommage. Surtout depuis que l'annonce de la relance est faite, on a commencé à être ébranlés par ces statistiques sur la formation des gens. »

Y aura-t-il des rebelles qui refuseront de se plier à cette tentative de rehaussement de scolarité? Gaétan Cousineau pense que oui, mais en petit nombre.

« Il y aura sûrement une partie de cette population qui sera réfractaire à sacrifier quelques heures de chasse, quelques heures de plaisir en VTT ou en motoneige, mais je pense, en étant très honnête et très réaliste (que les) gens commencent à en avoir ras-le-bol de ces hivers interminables, de ces hivers à être obligés d'emprunter pour payer l'électricité et le chauffage. »



COLLABORATION SPÉCIALE HENRI MICHAUD

Il y a des compétences à rehausser, en Gaspésie et aux Îles. Ci-dessus, des étudiants en ébénisterie.

Le taux de chômage s'y maintient à plus de 20%

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ SAINTE-ANNE-DES-MONTS—Malgré le plan de relance concocté par Québec pour soutenir l'emploi en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, la région affichait un taux de chômage de 20,1%, soit 0,1% de plus que l'année précédente.

« La situation est demeurée relativement stable en 2001, par rapport à l'année précédente, confirme Lorraine Blais, économiste à la direction régionale d'Emploi-Québec. Mais, s'il n'y avait pas eu le plan de relance, la région serait plus mal en point. En cours d'année, 74 projets ont été lancés, pour un total de 757 emplois. »

Malgré ces efforts, Emploi-Québec constate un déclin de l'emploi d'environ 2,3% entre 2000 et 2001, alors que la population active s'élève à 42 200 personnes, en baisse de 2,1%. « Cette baisse de l'emploi se traduit par le gain de 400 emplois à temps plein et la perte de 1200 emplois à temps partiel. D'autre part, on note une diminution de 100 chômeurs et chômeuses. Étant donné la marge d'erreur, ces changements sont peu significatifs », précise M^{me} Blais.

Les secteurs tertiaires, du tourisme et de la santé ont connu une bonne année, dans l'ensemble de la région. En contrepartie, des pertes d'emplois ont été enregistrées dans les domaines de la pêche et des services, principalement en Gaspésie.

Les femmes et les personnes âgées de plus de 30 ans s'en tirent plutôt bien. « Le marché du travail se transforme, explique M^{me} Blais. Chez les femmes, le taux de chômage a diminué de 0,4% tandis qu'il a progressé de 0,6% chez les hommes. Ce sont les travailleurs et travailleuses de 30 ans et plus qui ont profité de la création de postes à temps plein, principalement en raison de l'exode des jeunes et la dénatalité. »

Un industriel de Mont-Louis, Laurent Normand, n'est guère rassuré. « Oui, la situation de

l'emploi est inquiétante. Ici, pour relancer l'emploi, il ne faut pas envisager de grosses structures. Il faut appuyer la petite et moyenne entreprise, notamment dans le secteur coquillier. De petites fermes aquicoles pourraient développer la moule, dans la Baie-des-Chaleurs, tout en s'appuyant sur d'autres revenus: la pêche par exemple. »

LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL

« Je demeure confiante, affirme l'économiste à la direction régionale d'Emploi-Québec. La situation n'est pas idéale, mais nous sentons un certain regain, depuis quelques mois, avec l'annonce de deux centres d'appels, la création du lien maritime Montréal-Îles-de-la-Madeleine et la restauration de sites coquilliers. Des efforts sont déployés, mais il reste bien des devoirs à faire. »

M^{me} Blais sent une plus large concertation et ce, dans la plupart des secteurs économiques. « La sous-scolarisation des travailleurs demeure un problème. Mais des actions se mettent en place pour corriger la situation. Les ingrédients de la relance sont là, il s'agit maintenant de mettre l'épaulée à la roue. »

L'année 2002 s'annonce prometteuse, malgré la perte de 300 emplois bien rémunérés, à Mines Gaspé. « C'est un coup dur pour la région, certes. Mais des projets vont de l'avant. Les investissements dans le parc de la Gaspésie, le contrat accordé à Spielo permettront de réduire les impacts négatifs liés à la fermeture de la fonderie de Mines Gaspé. »

Selon les chiffres fournis par l'organisme, quelque 80 projets, pour un potentiel de 2500 emplois, sont sur la table des décideurs du plan de relance. Québec met également la dernière main à une stratégie spéciale de développement de la main-d'œuvre, pour la région.

Avec un taux de chômage de 20,1%, la région affiche toujours la pire performance, au Québec. Elle se retrouve loin derrière la Côte-Nord, qui compte 13,1% de chômeurs, et l'Abitibi-Témiscamingue (12,2%). Le Bas-Saint-Laurent, pour sa part, affiche un taux de chômage de 11%, 2,3% de plus que la moyenne québécoise.



M. Duceppe a profité de sa visite dans la région pour rencontrer les syndiqués de la céréalrière Cargill, en lock-out depuis plus de deux ans.

Le Bloc se pose en défenseur de l'industrie du bois d'œuvre

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Le Bloc québécois exigera demain un débat d'urgence de la Chambre des communes afin que le gouvernement fédéral adopte un plan d'action pour venir en aide aux travailleurs et aux entreprises durement affectés par le conflit du bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis.

Tout en reprochant au gouvernement de ne pas avoir été assez déterminé dans sa stratégie face aux Américains, le chef du Bloc, Gilles Duceppe, a dévoilé hier à Baie-Comeau les grandes lignes du plan d'action que son parti déposera aux Communes demain.

« Il n'y a aucun plan, aucun soutien aux entreprises et travailleurs d'Ottawa en attendant une décision de l'OMC, a lancé M. Duceppe. Il y a 44 milliards \$ dans la caisse de l'assurance-emploi et pas de proposition. »

Le Bloc suggère quatre mesures pour venir en aide aux travailleurs frappés par cette crise, qui se répète à chaque négociation. Il propose notamment de bonifier les mesures de soutien aux gens mis à pied en raison de ce conflit,

d'augmenter d'un an la durée des prestations pour les employés âgés non reclassables et de créer un statut spécial pour les travailleurs saisonniers, établissant à 420 heures le seuil pour être admissible aux prestations.

Pour les entreprises, le Bloc avance comme suggestions des garanties de prêts pour les PME de la part d'Exportation et développement Canada (EDC), la création d'un fonds dédié qui aiderait les entreprises non admissibles au programme d'EDC et un programme d'encouragement à la deuxième et troisième transformations.

Gilles Duceppe est pratiquement assuré que le Canada aura gain de cause face à l'OMC, mais l'industrie du bois d'œuvre doit survivre d'ici la décision si elle veut avoir quelque chose à célébrer. « On a déjà gagné deux fois sur le même thème, a signalé le chef du Bloc. La stratégie américaine est de faire durer le litige le plus longtemps possible afin que ceux qui auraient dû gagner ne soient plus là, acculés à la faillite. Les États-Unis font le contraire de ce qu'ils disent. Ils ont un discours très libre-échangiste et une attitude très protectionniste. Tout ce qu'on demande, c'est le respect des règles de l'ALENA. »

Dans sa tournée baie-comoise, accompagné de la candidate péquiste à l'élection dans Saguenay, Louise Levasseur, M. Duceppe a aussi rencontré les syndiqués de la céréalrière Cargill, en lock-out depuis plus de deux ans.

Ottawa dispose de 44 milliards \$ et ne propose rien, dit Duceppe

EN BREF

Sébastien Verreault jugé en septembre

■ RIMOUSKI — Le procès de Sébastien Verreault, 26 ans, de Mont-Joli, gérant du resto-bar Chez Moe de Mont-Joli se tiendra à compter du 9 septembre au palais de justice de Rimouski. Le Mont-Jolien est accusé d'incendie, de complot et de fraude à la suite d'un incendie survenu dans ce bar du centre-ville de Mont-Joli le 25 juin 2000. La flagration au gaz propane déclenchée par Yannick Langlois avait complètement détruit un complexe commercial et un édifice à logements, causant des dommages évalués à quelque 2 M\$. Langlois, a déjà été condamné pour incendie criminel à une peine de deux ans, moins un jour, à purger dans la communauté. C.T.

Claude Bécharde appuie la tenue d'États généraux

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le député libéral de Kamouraska-Témiscouata, M. Claude Bécharde, appuie implicitement la tenue d'États généraux sur l'avenir de l'Est, comme le suggérait récemment M^{re} Bertrand Blanchet dans LE SOLEIL. Un colloque sur la question a d'ailleurs été présenté à Trois-Pistoles en juin 2000, a-t-il rappelé. M. Bécharde estime toutefois que l'événement devrait être organisé par les gens du milieu et non par un gouvernement en manque d'idées. Le député estime par ailleurs important de tenir ces États généraux pour tout l'Est du Québec, en prévoyant une période particulière pour chacune des trois régions, soit le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord. « Chacune de ces régions a ses particularités, mais il est primordial d'effectuer cet exercice ensemble, afin de pouvoir s'entraider mutuellement dans l'application de mesures qui pourraient être bénéfiques pour tous. » M.L.

PÊCHE DE LA CREVETTE

Le conflit de l'an dernier est réglé

Les crevettiers se sont dépêchés de prendre la mer

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

GASPÉ — Les crevettes fraîches feront leur entrée bientôt sur les comptoirs des poissonniers. Les pêcheurs et transformateurs de crevette de Gaspé se sont entendus dimanche pour les saisons de pêche 2001 et 2002.

Après deux jours de médiation, les pêcheurs et transformateurs ont convenu de mettre de l'eau dans leur vin et de régler une fois pour toutes la houleuse saison de pêche de l'an dernier. Les pêcheurs ont immédiatement pris la mer, et les usines attendent les premiers débarquements. La saison de pêche était commencée depuis le 1^{er} avril, mais personne n'avait encore affronté le golfe en raison du conflit.

Les usines Pêcheries Marinard de Rivière-au-Renard et Les Crevettes du Nord Atlantique devaient payer une rétroactivité de 1,5 million \$ aux pêcheurs en vertu des décisions rendues par la Régie des marchés agricoles, l'an dernier. Au début des négociations il y a quelques semaines, les industriels offraient aux pêcheurs la moitié de ce montant. Après la médiation, c'est 80% de la somme que toucheront rapidement les pêcheurs.

Pour 2002, le prix moyen à la livre est fixé à 0,608 \$. Il s'agit de 0,03 \$ de moins que le montant prescrit l'an dernier par les commissaires de la Régie des marchés agricoles du Québec.

Fernand Matteau, directeur général des relations de travail au ministère du Travail, avait été nommé médiateur dans le conflit par le ministre Maxime Arseneau, jeudi dernier. Le directeur général de l'Association québécoise des industriels de la pêche, Jean-Paul Gagné, n'avait que de bons mots, hier, pour M. Matteau. « C'est un bon médiateur qui a très bien compris le système et le différend qui existait entre les deux (pêcheurs et transformateurs). Sa façon de procéder est excellente. »

L'an dernier, l'industrie de la crevette avait été paralysée entre mai et août. Les travailleurs d'usine avaient dû recourir à des projets spéciaux d'emplois chez Emploi-Québec pour accumuler suffisamment d'heures pour toucher de l'assurance-emploi à l'hiver.

Le député de Gaspé, Guy Lelièvre, et le préfet de la MRC Côte-de-Gaspé, Noël-Marie Clavet, rencontrés à Chandler lors du passage de la ministre déléguée à l'Emploi, Agnès Maltais, se sont montrés très satisfaits de la reprise des activités au quai de Rivière-au-Renard.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Le bien de Laval d'abord

Le conseil d'administration de l'Université Laval n'a pas le pouvoir de nommer un nouveau recteur. Il faudrait un amendement à la charte de l'université, votée par l'Assemblée nationale. Le débat serait âpre et le temps ne le permet pas. Le c.a par contre celui de modifier les statuts, dans une situation d'urgence. Les membres du conseil d'administration seront saisis jeudi d'une proposition en ce sens.

Après l'annonce par le recteur sortant, François Tavenas, de son intention de laisser ses fonctions le 2 mai, à moins que le conseil le prie d'assurer un intérim, deux voies s'ouvraient. Reprendre le processus électoral à zéro, à compter de septembre, en vue de l'élection, à la toute fin de l'automne ou en janvier 2003, d'un prochain recteur à partir d'une nouvelle liste de candidats. Ou étirer le processus déjà engagé, en ajoutant en quelque sorte un tour de scrutin, à très court terme, avec le même Collège électoral et les candidats restants, pour dénouer la crise.



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

M. Tavenas a certes généreusement offert de garantir une transition douce. Ce délai présentait l'avantage de prévenir une éventuelle contestation juridique de la part de mécontents de l'autorité du conseil d'administration dans la gouverne des affaires à Laval. Ou encore, de personnes qui n'ont pas présenté leur candidature au terme du premier mandat de M. Tavenas, qui attendaient l'élection de 2007 et dont les plans personnels sont contrecarrés par la tournure inattendue des choses. Un intérim de M. Tavenas laissait aussi un délai aux organismes comme le Comité Québec capitale ou le Parc technologique qu'il préside. Cette considération est cependant bien secondaire par rapport à la nécessité première pour l'université de compter rapidement sur un capitaine au long cours.

D'importants dossiers de financement privé sont en marche, dans un contexte de vive concurrence entre les institutions; une demi-douzaine de comités de nomination de doyens de facultés n'ont pas complété leurs travaux... Trop de temps et d'énergies ont été gaspillés depuis 12 mois en raison de la grève des professeurs et de la course au rectorat. Laval ne peut fonctionner sur le pilote automatique jusqu'en 2003. C'est ce que signifierait un intérim. Le recteur sortant n'a plus la légitimité pour prendre des décisions ayant quelque portée. Son adversaire a recueilli substantiellement plus de votes, sur la base d'un programme et d'un style de gestion proposé qui se démarquaient du modèle Tavenas.

Le candidat Moreau s'est en plus engagé dans un processus juridique pour contester l'interprétation du résultat du vote par le président de l'élection, André C. Côté. L'expédient trouvé par le président du c.a., M^e Richard Drouin, a enfin pour effet de désamorcer cette grenade.

Les membres du conseil d'administration ont en somme à trancher entre l'inertie inspirée par la crainte ou une offensive derrière M^e Drouin pour tenter de sortir du bourbier, avec les risques de contestation qu'elle comporte. Il leur faut foncer.

L'humain avant la machine

L'apocalypse n'a pas eu lieu. Cent jours après la création des nouvelles villes, les trois quarts des citoyens de Québec ne veulent pas entendre parler de défusion, près des deux tiers d'entre eux se disent satisfaits de la situation et 81% de la population ne voit aucun changement dans les services municipaux. Bravo. Mais il y a tout de même quelques ombres au tableau.

La série d'articles publiée dans LE SOLEIL sur les 100 jours des villes nouvelles démontre que les fusions se déroulent plutôt bien, considérant l'ampleur du défi. Mais ces reportages permettent aussi de conclure que tout un pan de cette réorganisation a été jusqu'à maintenant négligé: celui des conséquences des regroupements sur le moral des troupes, sur les ressources humaines des municipalités.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

On a investi beaucoup dans le matériel, dans l'intégration des ressources techniques, des budgets, des services, mais on a oublié qu'il y avait des gens qui devaient s'adapter à tous ces changements. Résultat: plusieurs employés se sentent désorientés, démotivés, et certains sont épuisés psychologiquement et physiquement.

Cette négligence est tout à fait humaine. Il y avait tant à faire en si peu de temps. Mais les villes de Québec et Lévis doivent maintenant rajuster le tir et offrir à leur personnel un meilleur encadrement pour éviter les conséquences à long terme de ce branle-bas de combat. Les nouvelles municipalités ne pourront pas relever le défi qui les attend si plusieurs employés souffrent d'épuisement.

Les fonctionnaires qui sont à bout de souffle devraient avoir accès facilement à des services de soutien professionnel. Et ceux qui n'ont pas encore trouvé leur place au sein de l'appareil municipal devraient pouvoir profiter de la situation pour se ressourcer, pour suivre des cours de perfectionnement, de formation.

Après avoir investi autant d'énergie pour résoudre les questions matérielles soulevées par les fusions, il est temps qu'on s'intéresse aux gens qui font rouler la machine, qu'on donne à nouveau priorité à l'humain.

FLORALIES 2002



CARREFOUR DES LECTEURS

Attention à ce que vous dites!

La libre expression est sous la menace montante des griffes de certaines castes d'onglées qui, à force d'égratigner leurs bêtes traquées, finiront par les saigner. Le juge Jean Bienvenue avait dit tout haut ce que tout le monde disait tout bas. Le juge Frank G. Barakett est actuellement sur la sellette, parce qu'il a dit tout haut ce que tout le monde dit de moins en moins bas.

Dites-moi qu'ils ont commis un grave impair et je m'amuserai à faire la liste des hommes et des femmes de droiture et de bon jugement auxquels ils se joignent. Les pouvoirs que se sont arrogés certaines minorités sont en train de fausser toutes les balances. Personne ne peut dire ce qu'il pense sincèrement des excès de certains Juifs sans risquer de se faire michauder par la bouche des canons de l'Assemblée nationale. Qui osera dire ce qu'il pense du racisme gris et de la discrimination blancheuse qu'exercent certaines minorités?

Je trouve pour le moins bizarre qu'on puisse dire vertement tout ce qu'on pense de la version masculine de l'homosexualité, de la pédophilie, de la violence parentale, de la brutalité policière, du pouvoir des gouvernants, des riches et des dictateurs monopolisateurs, alors que la version féminine des mêmes phénomènes et réalités est sous protection codée, conventionnée et barbelée. Voilà l'émergence d'une réalité péri-mafieuse qui n'a rien à voir avec le féminisme. C'est plutôt l'omerta des vengeresses dont l'arsenal nous convoque à croire que la guerre des étoiles n'est plus fiction ni sur écran.

L'homme qui tue son enfant, sa femme ou son voisin est condamné à vivre en réclusion une mort à venir, alors que le syndrome de la femme battue blanchit l'auteur d'un meurtre commis de sang-froid. Un homme qui tue son enfant est un sale meurtrier qui doit mourir au donjon de notre répugnance, alors qu'une femme martyrise un enfant à mort et un expert de la dépression réusit, par la magie de ses doctes mélanges sulfureux, à réduire la couleur du verdict et la teneur de la peine.

Je comprends que des femmes voilées, méprisées, lapidées ou traitées comme du bétail veuillent changer le cours de leur existence infernale. Mais la pente abrupte et presque suicidaire dans laquelle s'est engagée une structure socio-judiciaire pro-femme nous laisse croire que certains accidents seront catastrophiques et désastreux.

Gerry Pagé
 Québec

Questions aux médias

La nuit, à temps partiel, je fais du taxi et, quand vient le matin, je syntonise, dans ma voiture, la radio pour y entendre les premières nouvelles. Ce matin-là, à Radio-Canada, on démarrait les nouvelles avec l'annonce que Simon Durivage quittait TVA pour revenir à Radio-Canada. Alors, quand j'ai regagné la station, la télévision était branchée sur LCN mais à aucun segment de nouvelles on ne faisait mention de ladite nouvelle, à savoir que M. Durivage quittait TVA pour la SRC.

Alors, je fis état de la chose à mes confrères qui me dirent, à tort ou à raison, qu'à LCN, durant la nuit, les nouvelles étaient celles de fin de soirée de la veille. Alors un de nous changea de poste pour Salut, bonjour où les animateurs commentent les nouvelles. Et là non plus, aucunement question de l'af-

faire Durivage. Alors, à Salut, bonjour! vint leur habituelle révision de la première page des quotidiens du jour. Quand ils montrèrent la page frontispice du Journal de Montréal, même si la nouvelle du transfert de M. Durivage était visible en première page avec photo de ce dernier, ils n'en glissèrent mot. Là où je veux en venir, c'est que ces médias, qui nous ont toujours clamé le droit du public d'être informé afin de justifier le questionnement dû à leurs méthodes, nous démontrent ici, par ce cas, que lorsqu'il s'agit de leurs intérêts ils aiment mieux se taire.

Tout ça pour dire que le droit du public de savoir, on sait bien que c'est un leurre pour justifier des agissements qui rapportent.

Normand Girard
 Mont-Joli

Qu'avons-nous à offrir?

(À la suite de l'article de Julie Lemieux dans LE SOLEIL du 5 avril)

Le Québec a fait des pas de géant avec la population autochtone crie du territoire de la baie James et nous devons tous en prendre exemple. Cependant, le Québec avait tout à gagner à en venir à des relations plus harmonieuses avec cette Première nation du Grand Nord. Ceux-ci ont l'or liquide à nous vendre: donc le Québec n'est pas le mecène qu'on veut bien dépendre à l'international.

Un peu plus au sud-est, en Gaspésie, cette grande réserve de 100 000 habitants n'a plus de ressources à vendre au Québec. La mer n'est plus la manne qu'elle était, la forêt boréale en est dans sa phase d'horreur, les mines s'épuisent: qu'avons-nous à offrir? Comparé aux 70 millions de dollars annuels négociés au Nord, on offre sept millions de dollars sur cinq ans aux Gaspésiens: un hot-dog, comme dit le porte-parole des Patriotes.

Les Premières Nations ont bien accordé leur violon pour obtenir reconnaissance. Des barrages routiers, des sièges soutenus, puis, ils se sont associés à un Kennedy et ont fait la descente des eaux vives jusqu'à l'ONU. Cependant, dans leur manche, ils avaient l'atout de la première matière renouvelable, l'électricité. Les Gaspésiens n'ont plus ce levier de matières renouvelables et se sont présentés à l'ONU comme la plupart des Premières Nations qui n'ont rien à revendre. Comme les USA avec le pétrole des Arabes, nous investissons là où il y a de l'argent à faire.

La cause des Gaspésiens a été embrassée par notre grand manitou lui-même, M. Landry. À la lumière des derniers sondages et de l'aveu du chef, les prochaines élections peuvent se solder par le départ de notre vaillant défenseur. Alors, tout sera à recommencer. Il nous faudra encore une fois remonter le fleuve pour faire savoir au nouveau chef qu'il y a une portion de sa nation qui est en train de quitter la grande réserve de la Gaspésie. Et on retombera dans l'oubli comme les détritiques de Québec et de Montréal qui viennent s'échouer sur nos plages.

Jean-Pierre Joncas
 Beresford, Nouveau-Brunswick

Le système de santé doit être modifié

En tant que médecin retraité, ancien sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux et premier directeur général adjoint de la Régie de l'assurance-maladie, lors de sa fondation, permettez-moi quelques commentaires sur notre système hospitalier.

J'ai dû être hospitalisé trois fois depuis quatre ans, sans difficulté parce que je suis toujours entré dans le système par la porte de l'urgence.

La surcharge de travail des employés ne leur permet pas de consacrer tout le temps qu'ils désirent à chaque malade. Pourtant nous savons tous que l'encouragement moral donné à un malade peut souvent diminuer son temps de séjour à l'hôpital.

Il n'est plus vrai cependant, que nous avons le meilleur système de santé au monde. En effet, il semble bien que la porte d'entrée d'un centre hospitalier est l'urgence et que le personnel des centres hospitaliers est épuisé. Il faut donc modifier rapidement notre système de santé.

Les politiciens répètent sans cesse qu'il faut diminuer les listes d'attente et libérer les urgences des centres hospitaliers. Pour atteindre ce but, il n'est pas nécessaire de faire de grandes études et de multiplier les comités. Il faut ouvrir des lits et des salles d'opérations. Nous avons donc besoin de personnel et d'argent.

Le virage ambulatoire peut aider beaucoup, à condition qu'on augmente le personnel pour les soins à domicile et qu'on augmente le personnel des CLSC ainsi que des hôpitaux de jour. Les CLSC devraient offrir des services 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Évidemment, le gouvernement a mis à la retraite tellement de médecins et de personnel paramédical pour atteindre son déficit zéro, qu'il faut prendre les dispositions nécessaires pour en former le plus rapidement possible.

Avec les techniques modernes, l'équipement de plus en plus sophistiqué, la médication qui ne cesse de s'améliorer, il est impensable de pouvoir maintenir un régime d'assurance-maladie selon les critères de la loi actuelle.

Inutile de répéter que les besoins sont dans les provinces et que l'argent est à Ottawa. Bien sûr, il faudrait que le gouvernement canadien augmente les investissements en santé. Mais les besoins sont autant dans les provinces qu'à Ottawa. Il nous faut des personnes aux deux paliers de gouvernement, prêtes à discuter sérieusement des modifications au régime.

Un peu d'imagination ne ferait pas tort. Le triumvirat de la santé doit se mettre à l'œuvre. Différentes options peuvent être étudiées. Appliquer un ticket modérateur, limiter la couverture des soins, faire appel à l'entreprise privée.

Et pourquoi ne pas avoir un système financé par une prime d'assurance? Un tel régime ne devrait pas être nécessairement un régime d'État. Le gouvernement pourrait négocier avec les compagnies privées tant la couverture du régime que la prime à payer. L'État pourrait acquitter cette prime pour les familles à faible revenu et les assistés sociaux. Quant aux autres, ils devraient payer eux-mêmes leur prime d'assurance. Cette prime pourrait varier selon qu'un montant déductible serait exigé comme pour l'assurance automobile.

Laurent Lizotte
 Québec

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:
 Carrefour des lecteurs
 Journal LE SOLEIL
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
 Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.
 Adresse électronique: opink@lesoleil.com

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Le quitte ou double de l'ADQ

A une semaine du scrutin, tout est possible dans la circonscription de Saguenay: un miracle pour l'Action démocratique du Québec, un désastre pour le Parti québécois, une contre performance pour le Parti libéral du Québec. Belle leçon d'humilité pour les deux grands partis et leurs chefs qui prétendent gouverner le Québec mais se retrouvent, pour l'instant, à la merci de Mario Dumont et de son candidat!

La circonscription de Saguenay était considérée comme acquise par le Parti québécois dont le candidat, Gabriel-Yvan Gagnon, obtenait les deux tiers des suffrages exprimés et 10 417 voix de majorité en novembre 1998. Au référendum d'octobre 1995, c'est là encore que les souverainistes enregistraient leur meilleur résultat: 73,33 % de OUI. Pourtant, on se demande le plus sérieusement du monde si la candidate, Louise Levasseur, ne va pas finir en troisième place.

Le Parti libéral espère quant à lui rééditer son exploit du 1^{er} octobre dernier dans la circonscription de Jonquières, alors que Françoise Gauthier renversait une majorité de 13 922 voix obtenue en 1998 par un certain Lucien Bouchard, et battait son adversaire

péquistes par 4247 voix. « Si l'Action démocratique obtient plus de 20 % des suffrages exprimés, Isabelle Mélançon remportera la victoire », prédit son organisateur Benoît Savard.

En fait, l'Action démocratique obtiendra bien plus que cela, peut-être même assez pour doubler sa représentation à l'Assemblée nationale! Curieux tout de même que le sort des deux grands partis dépende ainsi de la performance de François Corriveau, « le candidat de Mario Dumont », comme se présentent tous les candidats de l'ADQ. Il faudra s'y habituer dans les prochaines campagnes électorales si, comme le suggèrent les sondages, l'ADQ séduit au moins le quart des électeurs du Québec.

Que le Parti québécois, en fin de deuxième mandat et avec un troisième chef en un peu plus de six ans, éprouve des difficultés, cela n'a rien de surprenant. Dans une élection partielle, il en a même fait une habitude! Mais que le Parti libéral ne soit pas assuré d'en profiter, et que son chef ne se détache pas davantage des deux autres prétendants à « mieux gouverner le Québec », ça c'est quand même curieux! Tout se passe comme si la publicité de l'Action démocratique — « péquistes et libéraux, c'est du pareil au même! » — voulait effectivement dire quelque chose.



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

On invoquera bien entendu des facteurs locaux pour justifier les résultats. Comme la qualité de ce François Corriveau, un père de famille de 32 ans, greffier adjoint de la Ville de Baie-Comeau et fils d'une famille très connue de la ville. Ou comme la jeunesse et l'inexpérience d'Isabelle Mélançon, 27 ans, établie sur la Côte-Nord depuis quatre ans, ce qui lui permet de dire qu'elle a choisi la région qu'elle veut représenter, mais qui pousse ses adversaires à lui reprocher d'être « parachutée ». Ou comme le lourd héritage de Louise Levasseur, administratrice des institutions de santé d'une région qui manque de spécialistes et se vide de ses jeunes.

Péquistes et libéraux ont manifestement plus de raisons de perdre qu'ils

n'ont de certitude de gagner. « On représente toujours une belle excuse pour le perdant », me disait Mario Dumont la semaine dernière.

S'agissant d'une élection partielle, les gens de la Côte-Nord, qui se sentent négligés par Québec, ont ainsi une occasion en or de faire parler d'eux. Et comme des élections générales suivront dans quelques mois, ils ne risquent rien à « essayer l'ADQ pour une petite secousse », plaide François Corriveau.

En fait, tout pourrait commencer dans Saguenay, comme cela survint un 29 avril 1970. La circonscription, qui n'a guère changé depuis, élisait alors l'un des sept premiers députés du Parti québécois à l'Assemblée nationale, Lucien Lessard. Elle le réélisait en 1973 pour confirmer le statut d'opposition officielle du PQ. Et le réélisait encore en 1976 pour le mettre au pouvoir. « En 1970 on a montré la voie à suivre au reste de la province », dit Corriveau. Sous-entendu: c'est ce que la circonscription de Saguenay s'apprete à faire avec l'Action démocratique...

Le plus grand handicap des adéquistes est cependant la tradition du vote « utile ». Voter pour un tiers parti, c'est se marginaliser encore plus. On peut voter pour le pouvoir — Louise Levasseur — et espérer que le gouverne-

ment construira un nouveau pont sur le Saguenay. Ou voter pour l'opposition — Isabelle Mélançon — et attendre de meilleurs bouts de chemin menant à la traverse de Tadoussac. Incidemment, je serais citoyen de la Côte-Nord que je me méfierais de ces politiciens qui prennent l'avion pour venir me promettre de meilleures routes!

Mais voter pour l'Action démocratique? Tout revient à se demander quelle est la façon la plus efficace de se faire entendre à Québec. Mais si l'ADQ prouvait, lundi prochain, qu'elle est capable de faire élire quelqu'un d'autre que Mario Dumont à l'Assemblée nationale, avouons que cela rendrait la prochaine campagne électorale drôlement plus intéressante!

Et puis, ce serait un beau pied de nez que les Nord-Côtiers feraient au Parti québécois. Le gouvernement a en effet décidé, malgré l'opposition d'une bonne partie des gens de la région, de rebaptiser la circonscription et de lui donner le nom de « René-Lévesque », même si l'ancien premier ministre n'a jamais eu grand-chose à voir avec la Côte-Nord. Avouons que ce serait pas mal ironique d'entendre à la télévision, en pleine soirée électorale: « René-Lévesque a choisi un adéquistes pour le représenter à l'Assemblée nationale! »



François Tavenas a remis sa démission hier.

ARCHIVES LE SOLEIL

LETTE DE DÉMISSION DE TAVENAS Deux écueils à éviter

François Tavenas

Recteur

(À l'attention de M^{re} Richard Drouin, président du conseil d'administration de l'Université Laval)

Monsieur le président,

L'Université Laval vit des moments très difficiles. La campagne électorale a conduit, malgré mes efforts à l'effet contraire, à une division de la communauté qui s'est traduite par l'incapacité du Collège électoral de choisir un recteur et par la nécessité de reprendre le processus selon les règles édictées par nos statuts.

Une contestation juridique de l'interprétation par le président d'élection du terme « participants au scrutin » utilisé dans les statuts est en cours. Je m'étonne qu'une telle démarche ait pu être envisagée dans un milieu universitaire et je vous informe que je ne compte, en aucune façon, remettre en question les décisions prises par le secrétaire général.

J'ai cru bon, au lendemain de la session avortée du Collège électoral, de rassurer toute la communauté universitaire en indiquant que je continuais d'assumer pleinement mes responsabilités et les pouvoirs que me confèrent les statuts en la circonstance. Les réactions positives de nombreux membres de la communauté ont montré que cette démarche était nécessaire.

Entre-temps, j'ai poursuivi mes consultations et ma réflexion. À la suite de cette démarche et des conversations que nous avons eues, j'en suis venu à la conclusion que, en dépit des nombreux appuis que j'ai reçus depuis mercredi et dans les meilleurs intérêts de l'université, il était préférable que je cesse d'exercer mes fonctions au terme de mon mandat de recteur, le 2 mai prochain, à moins que le conseil d'administration estime nécessaire que j'assume un intérim pour éviter toute vacance à la tête de l'université.

Nous avons, tous les deux, à cœur les intérêts supérieurs de l'Université Laval et je sais que c'est cet engagement institutionnel qui guide vos actions comme il a guidé les miennes depuis cinq ans et dans la décision que je prends aujourd'hui. Aussi, vous me permettrez de souligner deux préoccupations qui m'habitent, alors que le conseil d'administration de l'université aura à trouver une issue à la situation exceptionnelle que nous connaissons.

D'une part, les voies de solutions examinées devront assurer la protection de la légitimité même du Conseil d'administration et de ses décisions, en se rappelant le vif débat qui avait entouré la création, il y a une dizaine d'années, de cette instance qui nous a très bien servis tout au long de son existence. D'autre part, la personne qui sera choisie pour diriger les destinées de l'Université Laval devra avoir toute la légitimité voulue pour surmonter les divisions que le processus électoral a générées et qui pourraient être fatales si elles devaient se perpétuer.

Il me semble donc essentiel que le conseil d'administration procède avec toute la prudence qu'appellent les circonstances exceptionnelles et qu'il le fasse après consultation des membres les plus influents et les plus représentatifs de la communauté universitaire.

Vous me permettez, en terminant, d'exprimer mes remerciements les plus sincères à mes collègues de l'équipe de direction et à tous les membres de cette communauté qui se sont engagés avec moi dans le développement de l'Université Laval depuis cinq ans. Nous avons, ensemble, réalisé de belles choses dans un contexte particulièrement difficile. Tous peuvent, comme moi, être fiers des progrès accomplis pour faire de l'Université Laval une grande université au service de son milieu et ouverte sur le monde. Je veux également vous remercier, ainsi que tous les membres du conseil d'administration, pour votre appui au cours de ces années où nous avons dû prendre des décisions difficiles. Enfin, je remercie tous les partenaires de l'Université Laval, diplômés, amis et donateurs, pour leur appui croissant à nos projets.

J'ai eu un immense plaisir à servir l'Université Laval au plus haut niveau. J'aurais sans aucun doute aimé poursuivre cette action; les circonstances en ont décidé autrement. Je laisserai mes fonctions le 2 mai prochain en toute sérénité, avec la conviction d'avoir contribué au progrès de l'Université Laval dans le respect de ses valeurs.

Mon vœu le plus cher est que notre institution surmonte le plus rapidement possible la situation difficile qu'elle connaît et qu'elle mobilise toutes ses forces au service du savoir et de la société québécoise. Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le point sur la « désins » et l'itinérance

D^r Doris Clerc, D^r Alain Lesage, D^r André Luyet, D^r Marie-Carmen Plante, D^r Mimi Israel, D^r Michel Garcia, D^r Reynald Côté, D^r Pierre Vincent

Les auteurs sont psychiatres à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, au CHUM, à l'hôpital Douglas et au Centre hospitalier Robert Giffard

Au cours des dernières semaines, la question des personnes itinérantes a fait l'objet de plusieurs reportages, notamment sur son lien avec la désinstitutionnalisation. Cette dernière, communément appelée la désins, a souvent été évoquée comme étant l'une des principales sources engendrant le phénomène de l'itinérance. Nous tenons, comme professionnels d'établissements engagés dans ce processus au cours des 40 dernières années, à faire le point sur le sujet.

La désins a découlé, au début des années 60, du développement des approches pharmacologiques et réadaptatives ainsi que du mouvement des droits de l'homme, à la suite du constat des conditions de vie difficiles auxquelles étaient exposées les personnes internées dans les anciens asiles. Toutefois, l'intégration sociale des personnes aux prises avec des troubles de santé mentale (particulièrement des troubles mentaux graves et persistants) ne pouvait se faire sans la mise en place, dans la communauté, de services de traitement, de réadaptation, d'hébergement et de soutien communautaire pour supporter cette intégration. Ces services n'ont malheureusement pas été développés de façon suffisante, notamment en raison des contraintes budgétaires et de querelles idéologiques pouvant aller, pour certains, jusqu'à un déni de la maladie mentale et même de l'efficacité de traitements prometteurs.

Pourtant, lorsque les ressources suffisantes sont disponibles, avec une ap-

proche cohérente, d'excellents résultats sont obtenus. Ainsi, une étude sur la désinstitutionnalisation à l'hôpital Louis-H. Lafontaine sur une période de 10 ans (de 1989 à 1998) démontre que des personnes ayant connu de longs séjours hospitaliers (plus de 10 ans) et qui sont sorties de l'institution ont notamment connu une amélioration de leur qualité de vie, sans détérioration de leurs symptômes psychotiques. Des 100 personnes suivies dans le cadre de cette étude, seulement deux personnes n'ont pu être retracées et sont devenues soit itinérantes, vivent dans une autre région ou sont peut-être décédées. La majorité de ces 100 personnes (près de 90 %) vivent en hébergement protégé et 8 % en appartement autonome. Ces résultats sont d'ailleurs comparables à ceux obtenus dans de bonnes conditions aux États-Unis et en Grande-Bretagne par exemple. (...)

Si ce n'est pas la désins directement et prioritairement qui explique la problématique des patients sans abri ayant des troubles mentaux, comment expliquer alors qu'un pourcentage élevé des personnes itinérantes ait effectivement des problèmes de santé mentale et près de 20 % un trouble mental grave? À l'examen, on constate que, si une petite proportion d'entre elles ont déjà eu des dossiers en psychiatrie, se sont éloignées du système et ne reçoivent plus aucun soin, la majorité (plus jeunes) n'ont jamais été rencontrées et connues dans le circuit de la psychiatrie, et n'ont jamais été évaluées dans les hôpitaux. Ces personnes n'ont donc jamais été hospitalisées, ni traitées dans les institutions psychiatriques. Elles s'intègrent difficilement dans une organisation traditionnelle de services et l'on doit plutôt adapter ces derniers en fonction de leur réalité et tenter de les rejoindre là où elles se trouvent.

INTERACTIONS COMPLEXES

Les causes de l'itinérance semblent être le résultat d'interactions complexes et multiples entre des facteurs structurants et individuels. Parmi les facteurs structurants, il faut notamment mentionner la pauvreté, le chômage, la pénurie de logements à prix modiques et de qualité, les lacunes dans l'organisation des services (barrières d'accessibilité, manquement dans le suivi de la réinsertion de personnes ayant reçu leur congé d'institution), les nombreuses compressions budgétaires, les fermetures de lits, l'abolition de postes, la rareté des ressources, la disponibilité des substances psychotropes, la gentrification du centre-ville, la disparition des maisons de chambres, les diverses formes de précarisation de l'emploi, etc. Au chapitre des facteurs individuels, mentionnons les histoires de vie marquées d'échecs, de placements, de familles dysfonctionnelles, de situations de crises, de difficultés psychologiques profondes, de ruptures avec le milieu, de problèmes de santé mentale et psychiatrique, de toxicomanie, de violence, de troubles relationnels sévères. L'itinérance est donc un phénomène social complexe que certains quali-

fient de « condition de vie », d'autres « d'étapes précédées et suivies de situations particulières qu'il faut comprendre pour intervenir efficacement ». Ces personnes souffrent notamment de l'exclusion et vivent avec de nombreuses difficultés liées à la solitude, la non-appartenance à un milieu d'intégration (famille, école, travail), l'absence de liens significatifs, la faible estime de soi, la méfiance face aux institutions, le désengagement au plan social, etc. Elles sont souvent confrontées à une instabilité permanente: stress, peur, insécurité, angoisse, impuissance, ennui, auxquels peuvent s'ajouter des états délirants, des hallucinations, etc. Elles vivent également le cumul de problèmes de santé physique (traumatisme, hépatites B,

Les ressources manquent pour traiter la maladie mentale

C, VIH, tuberculose, etc.), de santé mentale sévère ou de double diagnostic, de toxicomanie ou de déficience intellectuelle, etc. Enfin, ces personnes ont de faibles capacités d'employabilité, leur scolarité dépassant rarement le secondaire (avec histoires de décrochage scolaire fréquentes).

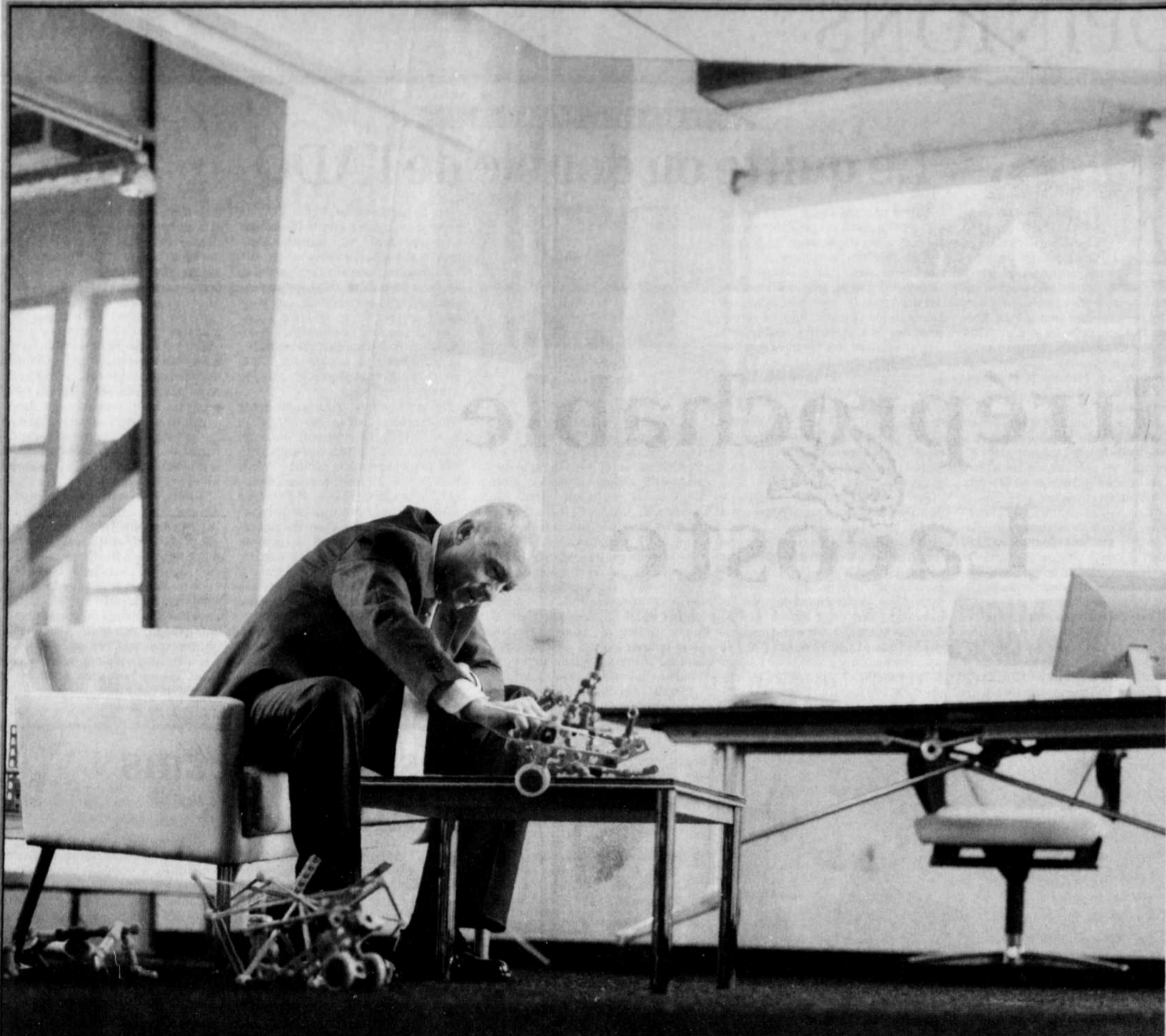
La désins ne peut donc à elle seule expliquer le phénomène de l'itinérance. La mise en place de services pour répondre aux besoins de ces personnes pose des défis particuliers. Toutefois, le choix de la non-institutionnalisation, préconisé dans la plupart des pays, confirmé par l'Organisation mondiale de la santé dans son rapport 2001 portant sur la santé mentale, réclamé par les usagers eux-mêmes, fait ressortir de façon de plus en plus criante les besoins de ressources en santé mentale. Nous soutenons que toutes les personnes souffrant de troubles mentaux graves devraient vivre le plus près possible du milieu de vie de leur choix, avec le soutien approprié. L'institutionnalisation n'est pas une option acceptable, même si un milieu de vie supervisé est nécessaire dans certains cas. Dans la majorité des cas, l'expertise et le savoir-faire existent pour porter le traitement, la réadaptation et le soutien directement aux personnes souffrant de troubles mentaux graves, itinérantes ou non. Toutefois, actuellement au Québec, les ressources nécessaires n'y sont pas consacrées. Le secteur de la santé et des services sociaux et le secteur communautaire doivent collaborer pour exiger que des ressources supplémentaires leur soient accordées pour répondre aux besoins des personnes souffrant de troubles mentaux graves.

La réponse adéquate aux besoins de ces personnes, ne doit toutefois pas faire oublier les besoins des personnes souffrant d'autres troubles mentaux très prévalents. Le récent rapport de la Direction de la santé publique de la Régie régionale de Montréal-Centre démontre que près de 20 % de la population montréalaise présente des besoins de santé mentale et que seulement 1/5 d'entre elles voient leurs besoins comblés. Il s'agit là de grands défis qui interpellent l'ensemble du réseau de la santé mentale et de la communauté et auxquels nous devons nous adresser rapidement.



L'itinérance est un phénomène complexe causé par un grand nombre de facteurs dépassant largement la seule « désins ».

ARCHIVES LE SOLEIL



Spécialisé dans les jouets? Vous n'avez qu'une chose à faire. Penser aux jouets.

Solutions d'affaires électroniques en réseau de Bell

Relations clients
Approvisionnement
Ressources humaines
Communications
Infrastructure

Appelez votre représentant ou
visitez le www.bell.ca/SAE

allez-y



Concentrez-vous sur vos affaires et laissez Bell s'occuper du reste. Des solutions d'affaires électroniques en réseau, incluant l'approvisionnement et la facturation, à la gestion de la relation client et aux ressources humaines, en passant par des solutions de gestion comprenant la sécurité, la communication de bureau convergente et la gestion de réseaux, vous y trouvez une gamme complète de solutions qui fonctionnent à même le réseau de Bell et non le vôtre. Oubliez l'achat, l'installation ou l'entretien coûteux d'équipements et de logiciels. Oubliez aussi les casse-tête de gestion de systèmes complexes, d'intégration et de compatibilité. Confiez tout à l'expertise de Bell et à son réseau souple et convivial. Des solutions qui se développent à votre façon, au rythme de vos besoins d'affaires.